

Les changements climatiques et la politique étrangère

Exploration des options de meilleure intégration



John Drexhage, Deborah Murphy, Oli Brown, Aaron Cosby, Peter Dickey,
Jo-Ellen Parry et John Van Ham (Institut international du développement durable)
et

Richard Tarasofsky et Beverley Darkin (Chatham House)

iidd

Institut
international du
développement
durable

International
Institute for
Sustainable
Development

MINISTRY OF FOREIGN
AFFAIRS OF DENMARK



Les changements climatiques et la politique étrangère

Exploration des options de meilleure intégration

John Drexhage, Deborah Murphy, Oli Brown, Aaron Cosby,
Peter Dickey, Jo-Ellen Parry et John Van Ham
(Institut international du développement durable)
et
Richard Tarasofsky et Beverley Darkin
(Chatham House)

Le présent ouvrage est un produit du projet
« *Climate Change and Foreign Policy Project* »
de l'Institut international du développement durable.
Cette recherche a été effectuée indépendamment par l'IIIDD avec
le soutien financier du ministère des Affaires étrangères
du gouvernement du Danemark.

iidd Institut international du développement durable
International Institute for Sustainable Development

MINISTRY OF FOREIGN
AFFAIRS OF DENMARK



© 2007, Institut international du développement durable

L'Institut international du développement durable contribue au développement durable en formulant des recommandations stratégiques sur le commerce et l'investissement internationaux, les politiques économiques, les changements climatiques et l'énergie, les mesures et indicateurs, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles. Nous mettons à disposition, sur Internet, des comptes rendus de négociations internationales et partageons les connaissances acquises lors de projets de collaboration avec des partenaires du monde entier; cela favorise une recherche plus rigoureuse, le perfectionnement des compétences dans les pays en développement et un dialogue plus fructueux entre le Nord et le Sud.

L'IIDD a pour vision une vie meilleure pour tous et pour toujours. Il a pour mission d'assurer un avenir durable aux sociétés en favorisant l'innovation. L'IIDD est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada et est visé par l'alinéa 501(c)(3) aux États-Unis. L'IIDD bénéficie de subventions de fonctionnement du gouvernement du Canada, qui lui sont versées par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et Environnement Canada, ainsi que du gouvernement de la province du Manitoba. Des fonds de projet sont en outre accordés à l'Institut par plusieurs gouvernements canadiens et de l'extérieur du Canada, des organismes des Nations Unies, des fondations et le secteur privé.

Institut international du développement durable

161 Portage Avenue East, 6th Floor

Winnipeg, Manitoba

Canada R3B 0Y4

Tél. : +1 (204) 958-7700

Fax : +1 (204) 958-7710

Site Web : <http://www.iisd.org>

ISBN 978-1-894784-08-5

« Les changements climatiques et la politique étrangère : Exploration des options de meilleure intégration » est disponible en ligne dans le Centre de publications de l'IIDD à l'adresse <http://www.iisd.org/publications>

La présente publication est une traduction du document intitulé *Climate Change and Foreign Policy: An exploration of options for greater integration*, ISBN 978-1-895536-98-0, http://www.iisd.org/pdf/2007/climate_foreign_policy.pdf. Conception par Donald Berg. Impression par Unigraphics Ltd., Winnipeg, Manitoba, Canada. Traduction par Christine Chapeau, traductrice agréée, St-Hubert, Québec, Canada.

Cet ouvrage, exécuté sur demande et achevé en 2006, a été financé grâce à une subvention octroyée par le ministère danois des Affaires étrangères. Les opinions exprimées demeurent celles de l'IIDD et ne reflètent pas nécessairement celles du bailleur de fonds et ne doivent pas lui être attribuées.



Imprimé sur papier entièrement recyclé post-consommateur

Avant-propos

Le document « Les changements climatiques et la politique étrangère : Exploration des options de meilleure intégration » témoigne d'un changement au niveau de la réflexion stratégique. Il présente une série de recommandations sur la façon dont la politique étrangère peut contribuer à favoriser la coopération internationale en matière d'intervention face aux changements climatiques. Cela ouvre un ensemble impressionnant de nouvelles possibilités, puisque les changements climatiques sont intimement liés à un programme socio-économique et géopolitique plus étendu.

Le message véhiculé dans le présent rapport est clair : une approche intégrée de la politique étrangère envers les changements climatiques pourrait améliorer les perspectives d'obtenir des efforts plus efficaces destinés à s'attaquer aux changements climatiques aux niveaux national et international. En examinant les domaines clés de la politique étrangère du ministère des Affaires étrangères du Danemark, nous avons identifié plusieurs possibilités pour faire progresser les objectifs liés aux changements climatiques. Les secteurs de la diplomatie et des relations étrangères, de la sécurité énergétique, de la paix et de la sécurité, du commerce et de l'investissement, et de la coopération au développement touchent tous des politiques nationales et internationales qui pourraient modifier de façon fondamentale la capacité et le consentement des nations et de la communauté internationale à relever les défis que posent les changements climatiques.

Cette recherche représente la première tentative majeure de l'IIDD de situer les changements climatiques dans le contexte plus élargi de la politique étrangère. L'IIDD considère que cet exercice a été utile puisqu'il nous a permis de rassembler des experts de nos groupes chargés de se pencher sur le commerce et l'investissement, sur la sécurité et sur les changements climatiques et l'énergie. Au cours du processus, nous avons acquis une plus grande sensibilité envers la gamme d'options disponibles pour s'attaquer aux changements climatiques de manière plus efficace en faisant intervenir une base politique et économique plus élargie et plus influente.

Je désire remercier l'équipe de l'IIDD de leur travail et de la qualité de leurs efforts—en particulier, John Drexhage, Deborah Murphy, Oli Brown, Aaron Cosbey, Peter Dickey, Jo-Ellen Parry et John Van Ham. Je remercie également Chatham House, en particulier Richard Tarasofsky et Beverley Darkin, qui ont mené l'analyse sur la diplomatie et les relations internationales et qui ont fait leur commentaires sur l'ensemble du rapport.

L'IIDD estime que cette recherche ne constitue qu'un premier pas visant à regrouper ces questions complexes. Nous sommes disposés à poursuivre notre travail dans ce domaine, en particulier, en examinant les liens qui existent entre les changements climatiques et les plans et programmes de développement économique dans les pays développés, ainsi qu'en approfondissant l'analyse dans des domaines précis de la politique étrangère, tels que le commerce et l'investissement, et la sécurité. Les résultats de ce travail pourraient fournir de précieuses contributions à la politique relative aux changements climatiques aux niveaux national et mondial.

Je remercie le ministère des Affaires étrangères du Danemark qui a financé cet exercice. La publication est la dernière d'une série que nous avons réalisée en coopération avec le ministère, laquelle examinait plusieurs des défis majeurs auxquels fait face le développement durable. Les titres précédents—*Global Environmental Governance: A Reform Agenda* et *Environment and Globalization: Five Propositions*—peuvent être téléchargés à partir de l'adresse <http://www.IIDD.org/publications>.

David Runnalls

Président et chef de la direction générale

Institut international du développement durable

Préface

Les changements climatiques et la politique étrangère

Les changements climatiques représentent l'un des plus grands défis de ce siècle. Il s'agit d'un défi mondial qui exige des solutions à l'échelle planétaire. Il est nécessaire d'y réfléchir de façon globale. Il n'est dorénavant plus acceptable de faire comme si de rien n'était. La politique étrangère doit faire sa part.

La menace que posent les changements climatiques n'est pas que mondiale, elle est également multidimensionnelle, invisible, imprévisible et elle transcende les frontières nationales. Les stratégies et les alliances conventionnelles deviennent inefficaces contre les changements climatiques, lorsque la cause (émissions de gaz à effet de serre) n'est pas imputable à un ennemi « hostile ». Relever les défis posés par les changements climatiques au même titre que des menaces telles que le terrorisme, la pauvreté et les conflits nécessite l'adoption d'une nouvelle façon de penser en matière de politique étrangère.

C'est devant cette toile de fond que le ministère des Affaires étrangères du Danemark a invité l'Institut international du développement durable à mener cette étude de recherche portant sur le rôle que joue la politique étrangère à susciter une intervention internationale plus efficace face au défi que posent les changements climatiques. La portée de l'étude a consisté à examiner les instruments qui sont pertinents pour la politique étrangère danoise.

Premièrement, l'étude a fait ressortir plusieurs secteurs dans lesquels la politique étrangère peut faire progresser le programme sur les changements climatiques au niveau de la diplomatie et des relations étrangères au sein de l'Union européenne, des relations transatlantiques, des enjeux concernant l'Arctique et des affaires des Nations Unies. Cela comprend une meilleure intégration des changements climatiques à la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, au programme de Lisbonne et l'incorporation des changements climatiques au travail d'un grand éventail d'organismes chapeautés par les Nations Unies.

Deuxièmement, compte tenu de la priorité politique croissante en matière de sécurité énergétique, l'étude indique comment la promotion de solutions énergétiques ne portant pas atteinte au climat et des approvisionnement énergétiques adéquats et fiables devraient être abordés en tandem dans un contexte élargi de politique étrangère. Compte tenu de la position du

Danemark dans les domaines de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique, l'étude souligne le potentiel d'un rôle renforcé des partenariats privé-public danois à cet égard.

Troisièmement, l'étude identifie les questions de paix et de sécurité afférentes aux changements climatiques et comment la politique étrangère pourrait jouer un rôle en intervenant dans ces domaines. L'un des défis majeurs provient du fait que la menace semble abstraite et que les mesures sont mal définies. Bien que les changements climatiques ne soient pas la seule cause d'un conflit, le stress environnemental dû au climat peut aggraver les tensions locales et régionales rattachées aux ressources naturelles peu abondantes et augmenter le nombre de réfugiés provenant de pays souffrant des conséquences des changements climatiques.

Quatrièmement, en ce qui concerne le commerce et l'investissement, l'étude identifie comment la politique étrangère pourrait influencer la propension des nations à entreprendre des efforts internationaux liés aux changements climatiques, comment les efforts liés aux changements climatiques pourraient tirer profit de la sélection des résultats des négociations de l'OMC et comment des normes améliorées en matière de changements climatiques pourraient être utilisées pour la sélection de projets donnant droit à des crédits d'exportation.

Pour terminer, l'étude fait valoir comment la coopération au développement peut fournir les moyens d'aider les pays en développement à faire face aux changements climatiques dans le cadre des objectifs de développement nationaux et des Objectifs du Millénaire pour le développement. Bien que le rôle de la coopération au développement dans les pays en développement qui produisent un niveau élevé d'émissions soit limité, l'aide au développement, selon l'étude, joue un rôle particulièrement important pour aider les pays les moins avancés à s'adapter aux conséquences négatives des changements climatiques.

Dans le cadre de ces domaines de la politique étrangère, l'étude a identifié plusieurs possibilités pour s'attaquer aux changements climatiques. En ce faisant, l'étude suggère que l'intégration des changements climatiques à la politique étrangère pourrait améliorer la capacité et le consentement des nations et de la communauté internationale à relever les défis que posent les changements climatiques.

Je désire remercier l'Institut international du développement durable de sa contribution innovatrice et de sa réflexion en temps opportun sur la façon dont les services extérieurs peuvent jouer un rôle plus fort dans la lutte contre les changements climatiques. Je désire remercier tout particulièrement le président et chef de la direction générale de l'Institut, David Runnalls et le

directeur du programme sur les changements climatiques et l'énergie de l'Institut, John Drexhage, ainsi que l'équipe travaillant avec eux à cette tâche importante. J'espère que l'étude inspirera le milieu de la politique étrangère et d'autres, dans les efforts de renforcement de l'intervention internationale face aux changements climatiques.

Ib Petersen
Secrétaire d'État, Ambassadeur
Ministère des Affaires étrangères
Danemark

Table des matières

Avant-propos	iii
Préface	v
Abréviations et acronymes	xi
Résumé	xiii
1. Introduction	1
2. Le défi que posent les changements climatiques	3
3. La diplomatie et les relations internationales	6
3.1 Le rôle de l'Union européenne	6
3.2 Les relations transatlantiques	9
3.3 L'Arctique	11
3.4 Le système des Nations Unies	13
4. La sécurité énergétique et l'investissement	15
4.1 Les enjeux cruciaux : Les conséquences de la sécurité énergétique sur les efforts liés aux changements climatiques	15
4.2 Les possibilités d'intégration	17
5. La paix et la sécurité internationales	24
5.1 Les enjeux cruciaux : Les conséquences de la paix et de la sécurité internationales sur les efforts liés aux changements climatiques	24
5.2 Les possibilités d'intégration	28
6. Le commerce et l'investissement	31
6.1 Les enjeux cruciaux : Les conséquences du commerce et de l'investissement sur les efforts liés aux changements climatiques	31
6.2 Les possibilités d'intégration	34
7. La coopération au développement	37
7.1 Les enjeux cruciaux : Les conséquences de la coopération au développement sur les efforts liés aux changements climatiques	37
7.2 Les possibilités d'intégration	39
8. Recommandations	43
8.1 La diplomatie internationale	43
8.2 La sécurité énergétique et l'investissement	45
8.3 La coopération au développement	45
8.4 La paix et la sécurité internationales	46
8.5 Le commerce et l'investissement	47
8.6 Le réseautage diplomatique	48
Notes en fin d'ouvrage	48
Annexe : Les changements climatiques au niveau multilatéral	53
Bibliographie	58

Abréviations et acronymes

ACIA	<i>Arctic Climate Impact Assessment</i>
AEE	Agence européenne pour l'environnement (<i>EEA</i> ou <i>European Environment Agency</i>)
AIE	Agence internationale de l'énergie (<i>IEA</i> ou <i>International Energy Agency</i>)
AME	accord multilatéral sur l'environnement (<i>MEA</i> ou <i>multilateral environmental agreement</i>)
AOSIS	Alliance des Petits États Insulaires (<i>Association of Small Island States</i>)
AP-6	<i>Asia Pacific Partnership on Clean Development and Climate</i>
APD	Aide publique au développement (<i>ODA</i> ou <i>official development assistance</i>)
APE	Accord de partenariat économique (<i>EPA</i> ou <i>Economic Partnership Agreement</i>)
CBD	Convention sur la diversité biologique (<i>Convention on Biological Diversity</i>)
CCE	Commission des Communautés européennes (<i>CEC</i> ou <i>Commission of the European Communities</i>)
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (<i>UNFCCC</i> ou <i>United Nations Framework Convention on Climate Change</i>)
CDD	Commission du développement durable (<i>CSD</i> ou <i>Commission for Sustainable Development</i>)
CE	Commission européenne (<i>EC</i> ou <i>European Commission</i>)
CO ₂	dioxyde de carbone
CP	Conférence des Parties (<i>COP</i> ou <i>Conference of the Parties</i>)
CSC	Capture et stockage du dioxyde de carbone (<i>CCS</i> ou <i>Carbon dioxide capture and storage</i>)
eq CO ₂	équivalent en dioxyde de carbone
ETS	<i>Emissions Trading Scheme</i> (système européen d'échange des quotas d'émissions de carbone)
É.-U.	États-Unis (<i>U.S.</i> ou <i>United States</i>)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (<i>Food and Agriculture Organization</i>)
FEM	Fonds pour l'environnement mondial (<i>GEF</i> ou <i>Global Environment Facility</i>)
FMME	Forum ministériel mondial sur l'environnement (<i>GMEF</i> ou <i>Global Ministerial Environment Forum</i>)
G8	Groupe des Huit (groupe de huit pays industrialisés) (<i>Group of Eight Industrialized Countries</i>)
GAERC	<i>General Affairs and External Relations Council</i>
GES	gaz à effet de serre (<i>GHG</i> ou <i>greenhouse gas</i>)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (<i>IPCC</i> ou <i>Intergovernmental Panel on Climate Change</i>)
GTS	Groupe de travail spécial (<i>Ad Hoc Working Group</i> ou <i>AWG</i>)
IED	Investissement étranger direct (<i>FDI</i> ou <i>foreign direct investment</i>)
IFI	institution financière internationale (<i>international financial institution</i>)
MDP	Mécanisme pour un développement propre (<i>CDM</i> ou <i>Clean Development Mechanism</i>)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques (<i>OECD</i> ou <i>Organization for Economic Cooperation and Development</i>)
OCE	Organisme de crédit à l'exportation (<i>ECA</i> ou <i>Export Credit Agency</i>)
OMC	Organisation mondiale du commerce (<i>WTO</i> ou <i>World Trade Organization</i>)
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement (<i>MDGs</i> ou <i>Millennium Development Goals</i>)
OMS	Organisation mondiale de la santé (<i>WHO</i> ou <i>World Health Organization</i>)
ONU	Organisation des Nations Unies (<i>UN</i> ou <i>United Nations</i>)

OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole (<i>OPEC</i> ou <i>Organization of the Petroleum Exporting Countries</i>)
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (<i>NATO</i> ou <i>North Atlantic Treaty Organization</i>)
PEID	petits États insulaires en développement (<i>SIDS</i> ou <i>small island developing state</i>)
PESC	Politique étrangère et de sécurité commune (<i>CFSP</i> ou <i>Common Foreign and Security Policy</i>)
PMA	pays les moins avancés (<i>LDC</i> ou <i>least developed country</i>)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement (<i>UNDP</i> ou <i>United Nations Development Programme</i>)
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement (<i>UNEP</i> ou <i>United Nations Environment Programme</i>)
ppm	parties par million (<i>parts per million</i>)
R&D	recherche et développement (<i>research and development</i>)
RDP	Réunion des Parties (<i>MOP</i> ou <i>Meeting of the Parties</i>)
REEEP	Association d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique (<i>Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership</i>)
R.-U.	Royaume-Uni (<i>United Kingdom</i> ou <i>U.K.</i>)
UE	Union européenne (<i>EU</i> ou <i>European Union</i>)
UNCCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (<i>United Nations Convention to Combat Desertification</i>)

Résumé

Le présent rapport explore des moyens par lesquels une approche intégrée de la politique étrangère envers les changements climatiques pourrait améliorer les perspectives d'obtention d'un régime mondial plus efficace pour lutter contre les changements climatiques. Un tel régime engloberait des mesures visant à atténuer les changements climatiques ou à s'y adapter à court et à long terme et il serait caractérisé par un accord international qui compterait une vaste participation mondiale après l'expiration en 2012 du Protocole de Kyoto. Cela est important parce que les changements climatiques ne sont pas qu'un enjeu environnemental, puisqu'ils sont rattachés à des questions fondamentales sur les plans social, économique et géopolitique. De nombreuses décisions d'une importance cruciale concernant le climat planétaire et une transition efficace vers une économie faiblement émettrice de carbone seront prises en dehors de la communauté chargée de la politique sur les changements climatiques, dans les domaines de l'énergie, de la sécurité, du commerce et de l'investissement, ainsi que de la coopération au développement. Un encadrement plus élargi des défis que posent les changements climatiques peut révéler de nouvelles opportunités d'aligner les objectifs entre les secteurs stratégiques et amener une base politique et économique plus large et une meilleure efficacité des efforts visant à s'attaquer au problème. Les secteurs clés de la politique étrangère et les recommandations s'y rapportant sont résumés ci-dessous pour chaque secteur.

La diplomatie et les relations internationales

La diplomatie et les relations internationales offrent des possibilités de faire progresser les objectifs liés aux changements climatiques vis-à-vis de l'Union européenne, des relations transatlantiques, de l'Arctique et du système des Nations Unies. L'UE est bien placée pour agir sur quatre domaines qui sont des conditions préalables pour s'attaquer aux changements climatiques : un système multilatéral efficace, une approche cohérente envers l'élaboration des politiques étrangères, l'intégration à la politique commerciale et économique, et l'intégration à l'aide au développement. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir un puissant leadership politique et un engagement stratégique dans l'éventail complet des prises de décisions de l'UE. Le Danemark est en étroite relation avec les États-Unis, tant sur le plan stratégique que géographique. Jusqu'ici dans l'ordre mondial actuel, l'effet de levier qu'un état membre individuel de l'UE a sur les États-Unis est limité et il est nécessaire que les pays-membres de l'UE agissent collectivement pour accroître leur influence.

L'Arctique est, de bien des façons, en première ligne des répercussions des changements climatiques et plusieurs traités et institutions, de même que des initiatives non gouvernementales, pourraient servir à mener plus loin les mesures de lutte contre les changements climatiques. Une intervention multilatérale efficace contre les changements climatiques peut être encouragée par une amélioration de l'efficacité du système des Nations Unies, afin de conférer aux organisations des NU la capacité d'intervenir efficacement face au défi mondial que posent les changements climatiques.

Recommandations clés : Au niveau de l'UE, considérer l'engagement envers les changements climatiques non seulement dans la sphère de l'environnement, mais aussi en dehors de ce domaine et retirer les limites à la politique sur les changements climatiques imposées par d'autres politiques, telles que celles de l'énergie ou du commerce. Cela nécessitera que les dirigeants de l'UE prennent un engagement envers les changements climatiques à un niveau beaucoup plus stratégique qu'en ce moment. Pour ce qui est des relations transatlantiques, encourager la « triangulation » afin de donner à l'UE et aux É.-U. une occasion de s'engager auprès d'économies émergentes (telles que la Chine) et de pays tiers du monde en développement. Quant à l'Arctique, identifier des possibilités de dialogue entre les pays de l'Arctique sur un éventail de questions, telles que la dimension septentrionale, le Conseil de l'Arctique et l'Année polaire internationale. Au sein du système des Nations Unies, la reconnaissance des changements climatiques en tant qu'enjeu transversal pourrait être améliorée en encourageant l'inclusion des changements climatiques à titre d'élément dans les programmes du groupe de gestion de l'environnement (*Environment Management Group*), du groupe de développement de l'ONU (*UN Development Group*) et du Forum ministériel mondial sur l'environnement ou FMME.

La sécurité énergétique et l'investissement

Les questions de sécurité énergétique et d'investissement sont en train de devenir une priorité absolue aux niveaux national et international et elles le demeureront tant et aussi longtemps que les incertitudes géopolitiques internationales actuelles continueront de sévir et que les besoins en matière de ressource des puissances émergentes, telles que l'Inde et la Chine, poursuivront leur croissance. Souvent, les mesures prises en matière de climat et de sécurité énergétique ne sont pas entièrement intégrées et elles sont rarement suivies avec un niveau d'urgence suffisant.

Recommandations clés : Promouvoir l'idée que les mesures respectueuses du climat vont agir pour améliorer les problèmes d'approvisionnement énergétique et défendre ce message dans le monde entier. Renforcer ce

message en mettant de l'avant des mesures qui aideront à atteindre les objectifs en matière de sécurité énergétique et de climat grâce à des partenariats dans les domaines liés aux approches de l'énergie propre, de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. Cela est particulièrement important dans les pays importateurs d'énergie, tels que la Chine, qui cherchent des intrants pour répondre à leur situation d'approvisionnement énergétique. Pour ce qui est des pays exportateurs d'énergie, augmenter les efforts visant l'amélioration de l'accès aux marchés et promouvoir la libéralisation afin d'aider les producteurs d'énergie à diversifier leurs économies et à améliorer les investissements non énergétiques.

La paix et la sécurité internationales

Essentiellement, les changements climatiques menacent de saper la capacité des gouvernements à assurer la sécurité et la stabilité. Bien que la plupart des données scientifiques ne soient pas contestées, les changements climatiques figurent encore très bas dans la liste des priorités de la politique étrangère, en partie parce que la menace semble être abstraite et que les mesures d'intervention sont trop souvent mal définies et communiquées. Le « lien de sécurité » confère au débat sur les changements climatiques un poids ajouté et on pourrait soutenir nécessaire, et une compréhension des répercussions des changements climatiques sur la sécurité pourrait donner une nouvelle impulsion au programme de lutte contre les changements climatiques.

Recommandations clés : Se servir de la place qu'occupe le Danemark dans les forums multilatéraux, particulièrement dans le système des Nations Unies, pour tenter de faire reconnaître les changements climatiques anthropogènes comme une menace pour la paix et la sécurité internationales. Incorporer les considérations relatives aux changements climatiques aux évaluations des risques des priorités du Danemark en matière de politique étrangère, de sécurité et de développement.

Le commerce et l'investissement

Il faut tenir compte de trois questions principales lorsque l'on examine comment les objectifs de la politique sur le commerce et l'investissement pourraient influencer sur la capacité et la propension des nations—particulièrement des pays en développement—à collaborer à des efforts efficaces de lutte contre les changements climatiques dans un contexte postérieur à l'année 2012 : (1) la libéralisation du commerce et de l'investissement, effectuée correctement, peut fournir les moyens et la bonne volonté nécessaires pour que les pays en développement s'attaquent à l'atténuation et à l'adaptation; (2) les règles de commerce et d'investissement

peuvent constituer des aides ou des obstacles aux efforts de lutte contre les changements climatiques; et (3) les relations de commerce et d'investissement peuvent constituer une plate-forme à une coopération plus élargie.

Recommandations clés : Exercer des pressions afin d'atténuer les appels quelque peu agressifs de l'UE pour que les pays en développement fassent des concessions réciproques dans les négociations commerciales et dans les négociations en cours de l'Accord de partenariat économique (APE). Incorporer de façon explicite des éléments touchant aux changements climatiques dans tout effort d'aide au commerce ou de facilitation du commerce soutenu par le Danemark. Établir un mécanisme de sélection des divers résultats potentiels de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'APE dans une optique de développement durable, en utilisant comme base le processus des évaluations des répercussions sur la durabilité (*Sustainability Impact Assessment*). Proposer une soumission de l'UE à l'OMC décrivant l'importance de bons résultats pour les efforts liés aux changements climatiques dans les divers domaines de négociation. Travailler à partir du modèle de négociation qui a contribué à amener la ratification russe du Protocole de Kyoto, entamer des discussions stratégiques bilatérales avec les pays en développement qui sont incontournables tant pour les négociations de Doha que celles postérieures à 2012, en cherchant à conclure des accords à plusieurs facettes qui pourraient faire avancer la cause.

La coopération au développement

Bien que la politique de coopération au développement pourrait influencer de plusieurs façons sur la capacité et la propension des pays en développement à collaborer à des efforts efficaces de lutte contre les changements climatiques, il faut reconnaître que l'effet de levier de l'aide publique au développement (APD) est marginale, particulièrement en ce qui concerne les pays en développement qui produisent un niveau élevé d'émissions. Ainsi, la portée de fournir du financement en retour d'engagements envers la réduction par ces pays est limitée dans le cadre d'un accord sur les changements climatiques postérieur à 2012. L'APD est toutefois une source importante de financement pour beaucoup d'autres pays en développement et elle pourrait être utilisée pour s'attaquer aux besoins en matière de changements climatiques si elle est convenablement liée à des priorités de développement nationales.

Recommandations clés : Encourager l'intégration des changements climatiques et l'adaptation à la programmation du développement avec les pays partenaires et dans les institutions financières internationales (IFI), les organisations de l'ONU et les programmes mondiaux, en se servant des leçons tirées de l'expérience du Danemark en matière de « protection du climat ».

Utiliser l'APD pour répondre aux divers besoins des pays en développement (c.-à-d. mesures propres et différentes pour les pays les moins avancés et les pays qui ont un niveau élevé d'émissions). Pour ce qui est des Organismes de crédit à l'exportation (OCE), encourager les ministères des Finances et les ministères des Affaires étrangères responsables des négociations internationales à entrer dans le débat portant sur des normes améliorées pour les questions relatives aux changements climatiques.

Le réseautage diplomatique

Aucun changement n'est possible à moins que les institutions du milieu de la politique étrangère ne se sentent concernées. Cela nécessite que les cadres dirigeants des ministères des Affaires étrangères établissent la direction à prendre et qu'ils fournissent un centre de liaison à l'intérieur de leurs institutions pour faire progresser le programme. Par ailleurs, l'engagement politique permanent, un réseau diplomatique désireux de livrer la marchandise et une approche cohérente dans l'ensemble du gouvernement sont les trois éléments les plus importants qui sont nécessaires à l'atteinte des objectifs liés aux changements climatiques.

1. Introduction

La communauté internationale prend de plus en plus conscience que l'atteinte d'un consensus et de l'engagement nécessaires à la prise de mesures plus musclées face aux changements climatiques, avec la participation de tous les pays émetteurs majeurs à la solution, exige de situer les changements climatiques dans un contexte politique plus élargi. Les négociations relatives aux changements climatiques ne se font pas de façon isolée des autres développements du programme mondial et les mesures prises dans d'autres secteurs de la politique étrangère auront des répercussions sur les changements climatiques et influenceront les négociations dans la sphère des changements climatiques.

Le but officiel de la politique étrangère occidentale est d'apporter la stabilité et la sécurité qui sont à la base du bien-être humain, de la liberté et de la prospérité mondiales. Toutefois, dans le monde d'aujourd'hui qui est de plus en plus inter-relié, les instruments classiques de la diplomatie ne sont plus toujours utiles pour s'attaquer aux menaces mondiales. Les alliances conventionnelles luttent pour agir efficacement contre une menace, telle que les changements climatiques, alors que la cause (émissions de gaz à effet de serre (GES)) n'est l'ambition d'aucune puissance « hostile ». Une nouvelle politique étrangère est nécessaire pour s'attaquer avec efficacité à des problèmes qui transcendent les frontières nationales et qui sont de nature plus diverse, moins visible et moins prévisible.

En même temps, le milieu de la diplomatie internationale et des relations étrangères est dynamique, offrant de nouvelles possibilités de négocier des accords pouvant répondre aux objectifs de la politique étrangère et d'approfondir les engagements visant à s'attaquer à la menace mondiale que posent les changements climatiques. Plusieurs conditions préalables sont nécessaires pour s'attaquer efficacement aux changements climatiques, conditions auxquelles on ne peut répondre purement en cherchant à atteindre des buts environnementaux, des conditions telles que :

- un système multilatéral efficace, une société internationale robuste, des institutions internationales qui fonctionnent bien et un ordre international fondé sur des règles
- une approche cohérente à l'élaboration de la politique étrangère afin de promouvoir une intervention collective puissante
- l'intégration des changements climatiques à la politique commerciale et économique, de manière à ce que les régimes du commerce et de

L'investissement n'entraîne pas implacablement des émissions toujours croissantes, mais qu'ils créent plutôt des incitatifs pour l'investissement faible en carbone et

- L'incorporation de mesures de lutte contre les changements climatiques à une aide au développement ambitieuse, y compris l'adaptation.

Le but de ce document est d'identifier les possibilités que la politique étrangère peut faire valoir pour faire progresser les objectifs liés aux changements climatiques. Cela est important parce que les changements climatiques ne sont pas qu'un enjeu environnemental, ils sont intimement liés à des questions plus élargies sur les plans social, économique et géopolitique. De nombreuses décisions d'une importance cruciale pour le climat planétaire et une transition efficace vers une économie faiblement émettrice de carbone seront prises en dehors de la communauté chargée de la politique sur les changements climatiques, dans les domaines de l'énergie, de la sécurité, du commerce et de l'investissement, ainsi que de la coopération au développement. En recadrant les changements climatiques et en cherchant des possibilités d'alignement des objectifs, il est possible de créer une plus grande traction pour s'attaquer au problème de manière plus efficace.

Ce rapport expose comment une politique étrangère davantage axée sur la protection du climat pourrait améliorer les perspectives d'un effort mondial plus efficace destiné à relever le défi que posent les changements climatiques, y compris des mesures visant à atténuer ou à s'adapter aux changements climatiques à court et à long terme et à atteindre un accord international élargi postérieur à 2012. Plusieurs secteurs de la politique étrangère—la diplomatie et les relations étrangères, la sécurité énergétique, les initiatives de paix et de sécurité, le commerce et l'investissement, ainsi que la coopération au développement—font intervenir des politiques et des décisions nationales et internationales qui pourraient fondamentalement modifier (pour le meilleur ou pour le pire) la capacité et la volonté des nations et de la communauté internationale à relever les défis que posent les changements climatiques. Le document se termine par un examen des options par lesquelles une nouvelle dynamique pourrait être amenée dans le processus des changements climatiques. Il est important de prendre note que le rapport est un tout premier exercice dans un domaine qui pose des défis; la poursuite du développement de ces options nécessitera d'entamer un dialogue avec des acteurs pertinents des secteurs identifiés afin d'assurer que les recommandations faites dans le présent document soient réalisables et exploitables.

2. Le défi que posent les changements climatiques

Les changements climatiques sont l'un des plus grands défis mondiaux du 21^{ème} siècle et la somme croissante des données probantes attestant des répercussions présentes et prévues des changements climatiques font ressortir la nécessité d'intervenir. Le troisième rapport d'évaluation du GIEC note que la température moyenne à la surface de la Terre a augmenté de $0,6 \pm 0,2^{\circ}\text{C}$ durant le 20^{ème} siècle.¹ Il est prévu que cette tendance se maintienne, avec une augmentation de 1,4 à 5,8°C d'ici 2100. Même avec des efforts d'atténuation « dans le meilleur des cas », certains changements climatiques ne pourront pas être évités en raison de l'inertie du système climatique mondial. Le réchauffement variera selon les régions et sera accompagné de changements importants au niveau de la configuration des précipitations, ainsi que de changements de la fréquence et de l'intensité de certains phénomènes extrêmes. Il est prévu que les niveaux moyens des océans montent de neuf à 88 cm d'ici 2100, ce qui a des conséquences pour les 50 à 70 pour-cent de la population mondiale qui vivent actuellement dans des régions côtières de faible élévation.² Il est prévu que la probabilité de répercussions à grande échelle et irréversibles, telles que l'effondrement de l'islandsis groenlandais et le ralentissement (ou l'arrêt) du transport à courroie de l'océan Atlantique, augmente en fonction de la vitesse, de l'ampleur et de la durée des changements climatiques.³

Plusieurs records climatiques ont récemment été battus et la plupart des climatologues pointent du doigt les changements climatiques comme facteur important :

- des records de température ont été enregistrés lors de la vague de chaleur de juillet 2006 qui a sévi en Europe⁴
- cinq des 10 dernières années ont établi des records de températures les plus chaudes jamais enregistrées (1998, 2002, 2003, 2004 et 2005). 2005 a été l'année la plus chaude jamais consignée⁵
- en 2005, 15 ouragans ont dépassé le record précédant établi au nombre de 12, il y a eu le plus de tempêtes de Catégorie cinq et le plus de dommages causés par des ouragans de toute l'histoire⁶ et
- un record de faible épaisseur de la glace de mer de l'Arctique a été établi en juin 2004—six pour-cent au-dessous de la moyenne.⁷

Les changements de température et de configuration des précipitations ont déjà eu des conséquences sur les systèmes naturels et humains. Les changements observés comprennent notamment le recul des glaciers, la fonte du pergélisol, le gel tardif et la débâcle précoce des glaces sur les rivières et les lacs, l'élévation des niveaux de la mer, la prolongation des saisons de végétation aux latitudes moyennes à élevées, des déplacements vers les pôles et en altitude des étendues de distribution des plantes et des animaux, ainsi que des diminutions de certaines populations végétales et animales.⁸ Les répercussions documentées comprennent également la propagation de vecteurs de maladie, y compris de la malaria, la destruction de récifs coralliens de mers plus chaudes et des phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que des menaces pour les États insulaires de basses terres.⁹

L'approvisionnement des biens et services de l'écosystème sera perturbé, les lignes de côte et les pics montagneux devenant plus sensibles à des pertes irréversibles. Il est attendu que les changements climatiques prévus augmentent la production agricole dans les pays industrialisés, tandis que les pays en développement feront face à une diminution des terres agricoles, du potentiel de production céréalière et de la sécurité alimentaire. Davantage de gens souffriront de stress hydrique puisque la variabilité hydrologique affecte la qualité de l'eau et l'approvisionnement en eau.

En plus de la modification des systèmes biophysiques, les changements climatiques toucheront la santé humaine et le bien-être socio-économique. Des augmentations récentes des inondations et des sécheresses ont déjà entraîné des augmentations correspondantes des dommages et des impacts sur les assurances.¹⁰ Dans l'avenir, il est prévu que même des niveaux modestes de réchauffement augmentent les risques de faim et de maladie.¹¹

Bien que les répercussions des changements climatiques toucheront tous les pays, les pays pauvres principalement, mais en aucune façon exclusivement les pays en développement, seront touchés de façon disproportionnée. Leur dépendance envers les ressources écologiques locales, associée aux stress existants qui s'exercent sur la santé et le bien-être (par ex. VIH/SIDA, analphabétisme) et les ressources financières, institutionnelles et humaines limitées laissent les pauvres davantage vulnérables et moins en mesure de s'adapter aux répercussions des changements climatiques. Par conséquent, on reconnaît de plus en plus que les changements climatiques peuvent miner la capacité des pays en développement à atteindre les cibles fixées dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le plus ironique est que la vaste majorité de ceux qui sont les plus vulnérables aux répercussions des changements climatiques sont aussi les moins responsables d'y avoir contribué sous forme d'émissions de GES—qu'il s'agisse d'Autochtones de

communautés du Nord, d'agriculteurs de subsistance de l'Afrique du Sud du Sahara ou d'habitants de petites îles du Pacifique Sud.

Il ne faut pas non plus oublier les possibilités à exploiter qui pourraient se présenter dans divers scénarios de changements climatiques. Des changements de température et de régimes de précipitation pourraient rendre possible l'implantation de cultures vivrières dans de nouveaux endroits, contribuant potentiellement à l'accroissement de la sécurité alimentaire. Dans les régions arctiques, des hivers plus chauds et des eaux océaniques plus chaudes pourraient prolonger la saison d'été libre de glace, créant ainsi des débouchés économiques pour les communautés du Nord (tout en soulevant des préoccupations concernant des ramifications potentielles pour les écosystèmes et les modes de vie conventionnels du Nord). À mesure que le processus de réchauffement de la planète se poursuit, il sera important d'identifier, d'évaluer et de profiter des nouveaux débouchés à mesure qu'ils émergent.

Les pays commencent à peine à se débattre avec la réalité des émissions croissantes de GES et plusieurs processus au niveau multilatéral offrent la possibilité de mettre en œuvre des stratégies permettant aux pays d'engager un dialogue et de prendre des mesures face aux changements climatiques. (Des initiatives multilatérales importantes sont décrites à l'Annexe.) Jusqu'ici, la menace que posent les changements climatiques indique que les décisions et les mesures devront dépasser la politique environnementale et s'appliquer à plusieurs fronts.

3. La diplomatie et les relations internationales

L'objet de cette section est d'identifier les possibilités que présentent la diplomatie et les relations internationales de contribuer à l'avancement des objectifs liés aux changements climatiques en ce qui touche l'Union européenne, les relations transatlantiques, l'Arctique et le système onusien.

3.1 Le rôle de l'Union européenne

L'UE est bien placée pour répondre aux quatre conditions préalables pour s'attaquer aux changements climatiques : un système multilatéral efficace, une approche cohérente à l'élaboration des politiques étrangères, l'intégration à la politique commerciale et économique, et l'intégration à l'aide au développement. L'UE, à titre de pionnier de l'économie assujettie à des restrictions du carbone, a le potentiel d'amener le monde dans une transformation qui ferait passer l'économie mondiale fortement émettrice de carbone à une économie faiblement émettrice de carbone. Pour ce faire, il faut un leadership politique et un engagement stratégique vigoureux dans l'éventail complet des prises de décisions de l'UE.

Le leadership de l'UE a fait ses preuves, avec le conseil de l'UE (*Council of the EU*) demandant que les pays développés réduisent les émissions de l'ordre de 15 à 30 pour-cent d'ici 2020 et avec le conseil de l'environnement de l'UE (*EU Environment Council*) et le Parlement européen prônant d'autres réductions de 60 à 80 pour-cent d'ici 2050.¹² Le système européen d'échange des quotas d'émissions de carbone (*EU Emissions Trading Scheme* ou *ETS*) a été lancé en 2005 et l'UE a assumé un rôle actif dans le dialogue post-Montréalais sur les mesures à prendre à long terme. Les changements climatiques ont été identifiés comme étant un défi clé et un domaine d'intégration de la stratégie renouvelée de développement durable de l'UE, de la politique énergétique et de son plan d'action sur les changements climatiques dans le contexte de la coopération au développement.

Ces efforts ont toutefois besoin d'être renforcés afin de produire des bienfaits mesurables. Un rapport récent émanant du Conseil scientifique hollandais sur les politiques gouvernementales indique les faiblesses des politiques européennes visant à s'attaquer aux changements climatiques, en notant que la politique actuelle « ne s'est pas avérée efficace, que ce soit dans l'UE ou à l'échelle mondiale ».¹³ La coordination internationale des efforts de réduction des émissions est problématique, exacerbée par différents pays ayant des

intérêts radicalement divergents. L'intégration des changements climatiques à des objectifs de la politique étrangère, possibilités qui font l'objet de la discussion suivante, pourrait contribuer à surmonter quelques-unes de ces faiblesses.

3.1.1 Les possibilités d'intégration

Le budget de l'UE

Les priorités d'une entité peuvent être déterminées par la façon qu'elle dépense l'argent dont elle dispose. Il convient de soutenir les engagements politiques et les engagements envers des politiques par un appui financier si l'on veut qu'ils soient pris au sérieux. Si l'on donnait aux dirigeants de l'UE une feuille blanche et qu'on leur demandait de bâtir le budget européen à partir de zéro, ils classeraient les dépenses par ordre de priorité en fonction des problèmes d'aujourd'hui et non de ceux d'hier. L'histoire et la politique rendent manifestement ce type de changement global impossible, mais l'examen du budget permet tout de même de s'attaquer aux changements climatiques comme à l'une des menaces les plus urgentes auxquelles nous faisons face. L'examen du budget à mi-parcours a été adopté lors du Conseil de décembre 2005 et il est prévu de nouveau pour 2008–2009. L'intégration des changements climatiques pourrait être faite grâce à l'examen à mi-parcours en recentrant les politiques internes telles que le budget de l'agriculture et du développement rural, les fonds structurels et le financement de la recherche et du développement (R&D), ainsi que les politiques externes telles que la politique de relations extérieures de l'UE, l'aide au développement et le programme commercial qui comprennent des objectifs afférents au climat et à la sécurité énergétique. Il est important que les politiques tant intérieures qu'extérieures soient abordées parce que l'UE ne peut agir à titre de leader sur les changements climatiques sur le plan international que si elle atteint aussi à l'interne et de manière efficace ses objectifs en matière de changements climatiques.

Les relations extérieures

Le commerce, le développement et les droits de la personne font tous partie intégrante de la politique extérieure de l'UE. Les changements climatiques n'en font pas partie. D'après Van Schaik et Egenhofer : « Le transfert [des prises de décisions relatives aux changements climatiques] du « domaine environnemental » au « domaine des affaires étrangères » pourrait offrir une occasion d'apporter une perspective plus stratégique à la façon dont l'UE négocie et d'incorporer des politiques extérieures connexes et des aspects de la politique étrangère ». ¹⁴ Cette perspective stratégique est importante. La transformation en une économie faiblement émettrice de carbone au cours

d'une génération exige d'apporter des changements qui ne sont pas purement techniques (tels que le passage à un type de technologie différent), mais fondamentaux. Elle nécessitera que les changements climatiques deviennent partie intégrante d'un débat élargi sur l'énergie, des changements substantiels des comportements d'investissement de manière à ce que les changements climatiques soient convenablement pris en compte et l'accélération rapide des marchés de l'énergie propre. Ce sont des décisions d'ordre géopolitique et stratégique et non d'ordre environnemental.

L'intégration des changements climatiques au processus décisionnel de l'UE afférent aux politiques des relations extérieures pourrait être réalisée de façons critiques. La première est une intervention institutionnelle, qui amènerait les changements climatiques au programme du conseil des affaires générales et des relations extérieures (*General Affairs and External Relations Council* ou *GAERC*), lequel traite de questions telles que la politique relative à la sécurité et à la défense européennes, la politique étrangère, le commerce et la coopération au développement, à partir du conseil de l'environnement (*Environment Council*) où il siège actuellement. Mais cela ne suffira pas en soi à assurer la pleine intégration des changements climatiques à la prise des décisions. Une deuxième intervention, davantage politique, serait que les ministres décident d'incorporer les changements climatiques à des politiques précises relatives aux relations extérieures. Un candidat tout trouvé est la politique étrangère et de sécurité commune (*Common Foreign and Security Policy* ou *CFSP*) qui est conçue pour améliorer la cohérence de l'approche envers les questions de politique étrangère au sein de l'UE, qui permet à l'UE de parler « d'une seule voix » sur les affaires du monde, de même que de promouvoir la coopération et le développement internationaux de la règle de droit. Jusqu'à présent, des stratégies communes ont été produites en vertu de la *CFSP* pour les affaires régionales (par ex. le Moyen-Orient), mais à un degré moindre pour les questions mondiales, et à plus forte raison pour les changements climatiques. Le troisième domaine à explorer est le développement de partenariats stratégiques, particulièrement entre l'UE et les économies émergentes, d'une manière qui pourrait contribuer à rencontrer les objectifs de l'UE relatifs au climat. Une approche utile, qui a été entreprise récemment, serait de se servir des sommets de l'UE (*EU Summits*) avec des pays clés tels que l'Inde et la Chine, pour bâtir des partenariats stratégiques à plus long terme sur les changements climatiques, soutenus par le réseau diplomatique de l'UE.

L'économie et le commerce

La politique commerciale et économique de l'UE pourrait davantage tenir compte des changements climatiques. Pour le moment, le programme de

Lisbonne de l'UE est concentré sur les emplois et la croissance. Des objectifs liés aux changements climatiques sont « ajoutés après coup » et des objectifs plus larges de développement durable sont greffés à la stratégie de développement durable de l'UE (*EU Sustainable Development Strategy*). Mais c'est le programme des emplois et de la croissance qui va transformer notre économie au cours de la prochaine génération, la faisant passer d'une économie fortement à faiblement émettrice de carbone. Il est recommandé de tenir compte davantage des défis que posent les changements climatiques dans le contexte du Programme de Lisbonne. De manière similaire, la politique commerciale de l'UE pourrait faire davantage pour promouvoir les technologies faiblement émettrices de carbone et le commerce des biens et services durables (de plus amples détails sont présentés à la Section 6 portant sur le commerce et l'investissement).

Le développement

L'UE et ses États-membres ont dépensé 55,7 milliards de dollars américains en 2005 sur l'aide au développement.¹⁵ Lors du conseil de l'UE (*EU Council*) tenu en décembre 2004, les États-membres ont convenu d'un plan d'action sur les changements climatiques dans le contexte de la coopération au développement. Les progrès de la mise en œuvre du plan d'action ont toutefois été lents. Par exemple, le partenariat stratégique de l'UE et de l'Afrique décidé par le conseil européen (*European Council*) en décembre 2005 fait référence aux changements climatiques, mais il n'établit pas de manière explicite comment les changements climatiques seront incorporés à l'aide au développement. Une évaluation des progrès du plan d'action de l'UE de décembre 2004 sur les changements climatiques et la coopération au développement sera effectuée en 2007. Lorsque des progrès auront été accomplis dans les États-membres—par ex. la mise au point d'outils de sélection pour faire en sorte que l'aide au développement protège le climat—les leçons tirées devront être diffusées dans l'ensemble de l'UE. (De plus amples détails sont fournis à la Section 7 portant sur la coopération au développement.)

3.2 Les relations transatlantiques

Le Danemark a une étroite relation avec les États-Unis—tant sur le plan stratégique que géographique. Sur le plan stratégique, les deux pays sont membres de l'OTAN. Le président Bush et le premier ministre Rasmussen entretiennent une étroite relation de travail (par exemple, le Danemark a soutenu les États-Unis en Iraq). Géographiquement, les États-Unis, le Canada et le Groenland (qui fait partie du Royaume du Danemark) sont voisins. Les États-Unis ont des liens stratégiques avec le Groenland par le biais de bases de

l'OTAN qui y sont établies, lesquelles étaient particulièrement précieuses durant la guerre froide. Plus récemment, les intérêts des É.-U. envers le Groenland ont été de nature économique en raison des réserves de pétrole, de gaz et minérales situées sur une terre faisant fois la taille du Texas. Le Groenland pourrait donc potentiellement jouer un rôle important dans l'avenir de la sécurité énergétique des É.-U. Tout cela sert à montrer qu'avec le temps, le rôle du Danemark pourrait devenir de plus en plus important dans les relations transatlantiques.

Malgré tout, dans l'ordre mondial existant, l'effet de levier que chaque État-membre individuel de l'UE a avec les États-Unis est limité et il est nécessaire que les nations de l'UE agissent collectivement pour accroître leur influence. En cherchant à améliorer les processus multilatéraux, l'UE se retrouve devant un choix difficile—soit de viser un régime international ambitieux auquel les États-Unis pourraient préférer ne pas participer ou bien s'engager avec les bases politiques et économiques américaines désireuses d'écouter et dans les domaines les plus susceptibles de trouver une base commune et peut-être moins ambitieuse. Si l'UE opte pour la deuxième option, il est important qu'elle identifie correctement le terrain d'entente et qu'elle fournisse du soutien à ses alliés relativement aux changements climatiques si elle doit respecter ses valeurs universelles et améliorer les niveaux d'engagement.

3.2.1 Les possibilités d'intégration

Approches conjointes envers l'investissement et l'aide au développement

Les pays en développement rapide, tels que la Chine, investissent fortement dans des pays riches en ressources, souvent sans considérer pleinement leurs structures de gouvernance, leurs niveaux de transparence ni leur antécédents en matière de droits de la personne. Cela pourrait miner les objectifs en matière de développement et d'environnement des pays occidentaux dans ces tierces nations. Il est essentiel que les pays occidentaux qui investissent dans des économies émergentes se servent de leurs leviers diplomatiques pour encourager ces économies rapidement émergentes à tenir compte des objectifs relatifs aux changements climatiques et au développement dans leurs interactions avec les pays tiers. Par exemple, une action conjointe pourrait être entreprise par les États-Unis, le Canada et l'UE pour travailler avec des économies émergentes à la promotion de normes communes relatives aux activités d'investissement dans l'ensemble de la planète de façon à ce que les changements climatiques soient convenablement pris en compte. Les pays occidentaux pourraient aussi incorporer ces normes dans leurs politiques de garantie des crédits à l'exportation. Ce recadrage des changements climatiques

en tant que question liée au développement et à l'investissement est susceptible de produire une audience plus engagée parmi les divers paliers politiques et économiques américains que d'aborder les changements climatiques en tant que menace environnementale mondiale isolée.

L'initiative économique transatlantique
(The Transatlantic Economic Initiative)

La *Transatlantic Economic Initiative* est une stratégie destinée à améliorer l'intégration économique transatlantique et à promouvoir la croissance, à stimuler l'innovation et à créer des emplois.¹⁶ Elle couvre beaucoup des domaines qui sont critiques pour s'attaquer aux changements climatiques, à savoir, la coopération en matière de réglementation, l'investissement, la sécurité énergétique, l'innovation, le commerce, la passation de marchés publics et les services. Pour le moment, les mesures visant à s'attaquer aux changements climatiques ne sont pas intégrées à l'initiative et il faudrait trouver des solutions plus intelligentes quant à la façon dont le développement de politiques d'innovation robustes pourrait mener la révolution technologique nécessaire à une économie faiblement émettrice de carbone. Comme précédemment, les concepts d'innovation et de révolution technologique fonctionnent bien auprès de l'audience des É.-U.

3.3 L'Arctique

L'Arctique est, de bien des façons, sur la première ligne des répercussions des changements climatiques. Il est situé là où l'on mesure certaines des conséquences physiques les plus importantes sur les changements climatiques (par ex. marge glaciaire). Cela a en retour de profondes répercussions sur les communautés autochtones et les animaux sauvages. Certains peuples autochtones ont commencé à tenter des poursuites légales contre des entreprises énergétiques, en prétendant que les changements climatiques leur ont causé un préjudice. De plus, un nombre croissant de débouchés s'ouvrent en matière de transport et d'exploitation des ressources, créant ce que l'on qualifie déjà de nouveau « Grand enjeu ». Tous ces éléments rehaussent très clairement le puissant statut iconique que l'Arctique représente dans l'imaginaire populaire.

D'une part, la situation politique et juridique de l'Arctique ne ressemble pas à celle de l'Antarctique, en ce que seuls les pays de l'Arctique y revendiquent des droits de souveraineté. De plus, les limites actuelles de l'Arctique ne sont pas aussi claires que celles de l'Antarctique. D'autre part, l'Arctique est similaire à l'Antarctique en ce que des nations de l'Arctique font des revendications territoriales pour certaines parties de l'Arctique, telles que le passage du Nord-Ouest et l'île Hans. Ces droits sont liés à l'accès aux ressources de même qu'à

des préoccupations de sécurité nationale sur le passage en transit, qui font l'objet d'une discussion plus approfondie à la Section 5.

La concurrence accrue pour les ressources naturelles de l'Arctique, y compris le pétrole et le gaz, ainsi que l'augmentation du transport et de l'infrastructure qui y est associée, ont tous les éléments d'un cercle vicieux vis-à-vis des changements climatiques. Les changements climatiques rendent l'exploitation du pétrole et du gaz possible, or cette activité contribuera à augmenter les changements climatiques. Il sera difficile de sortir de ce cercle vicieux, puisque chaque pays de l'Arctique sera tenté de s'occuper de ses intérêts économiques à court terme. Il faudra vraisemblablement en arriver à conclure un marché englobant des intérêts plus élargis pour freiner ces activités—un marché fondé sur la coopération économique et sociale à plus long terme, de même que sur la durabilité écologique.

3.3.1 Les possibilités d'intégration

Les institutions et les initiatives existantes

Bien qu'il n'y ait pas de régime unifié, tel qu'il en existe un pour l'Antarctique, il y a une somme considérable de coopération internationale pour l'Arctique, tel qu'en témoignent plusieurs traités et institutions, de même que des initiatives non gouvernementales. Ils visent principalement à gérer les ressources naturelles et à créer des cadres de travail pour l'interaction aux niveaux régional et infrarégional. Certains ont mené des activités afférentes aux changements climatiques, telle que l'évaluation des répercussions sur le climat de l'Arctique (*Arctic Climate Impact Assessment* ou *ACIA*) de 2004 qui a été effectuée par le truchement de Conseil de l'Arctique. Il y a eu peu de suivi au document de politique de l'évaluation au niveau de l'Arctique, et généralement parlant, les changements climatiques ne figurent pas dans les cadres de travail existants. Cependant, il pourrait y avoir des possibilités d'intégrer les changements climatiques dans le plan d'action sur le développement durable de l'Arctique (*Action Plan on Sustainable Development of the Arctic*) au travail sur le bien-être accru des peuples de l'Arctique, en éliminant la pollution des activités industrielles dans l'Arctique, et au travail sur la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.

La place de l'Arctique sur la scène internationale élargie

Politiquement, l'Arctique a tendance à être marginalisée vis-à-vis de la planète. Il n'y a pas de coalition de pays qui cherchent à représenter les intérêts de l'Arctique de la façon dont, par exemple, l'AOSIS (Alliance des petits états insulaires ou *Association of Small Island States*) le fait dans les négociations sur

le climat. Cela découle en partie du fait que les intérêts de l'Arctique ne font en général pas partie des priorités absolues des pays visés. Néanmoins, le monde est très intéressé à l'Arctique pour des raisons scientifiques, politiques et commerciales.

3.4 Le système des Nations Unies

La composition universelle des membres et l'approche globale du système des Nations Unies en font un instrument important de la politique étrangère danoise. Les changements climatiques sont un problème international d'action collective et des institutions internationales qui fonctionnent bien sont un prérequis important pour fournir une intervention multilatérale efficace. L'Assemblée générale des NU a adopté des résolutions annuelles depuis 1999 sur la protection du climat mondial qui font une large place aux activités figurant dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (*Framework Convention on Climate Change* ou *UNFCCC*). Toujours est-il que les efforts mondiaux déployés dans le cadre de la Convention et du Protocole de Kyoto n'ont atteint que des accomplissements modestes si l'on considère l'effort majeur qui est nécessaire pour atténuer efficacement les changements climatiques et s'y adapter. Le système des Nations Unies comprend une pléthore d'institutions et d'organismes, beaucoup desquels entreprennent des activités qui ont des conséquences ou qui sont touchés par l'intervention mondiale de lutte contre les changements climatiques (par ex. la CCNUCC, d'autres accords multilatéraux sur l'environnement [AME], le Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUE], le Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD], l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], l'Organisation mondiale de la santé [OMS], etc.). Les liens complexes qui existent entre ces groupes signifient qu'il est difficile de coordonner et d'intégrer les activités liées aux changements climatiques et que les changements climatiques sont rarement un facteur dans la planification et la prise des décisions.

3.4.1 Les possibilités d'intégration

Une intervention multilatérale efficace face aux changements climatiques ne peut être réalisée qu'en améliorant l'efficacité du système des Nations Unies par une amélioration de la coopération, de sorte que ces organisations aient la capacité d'intervenir de manière efficace face aux défis mondiaux qui ont de l'importance pour les générations actuelles et futures. L'apport à l'évaluation du système des Nations Unies devrait faire ressortir que les changements climatiques sont un problème à facettes multiples plutôt qu'un sujet distinct à résoudre dans le cadre d'une discussion sur l'environnement. En réalité, il a

des répercussions sur les trois domaines d'enquête du groupe de haut niveau (*High-level Panel*) formé en avril 2006 pour renforcer le rendement des NU dans les affaires humanitaires, le développement et l'environnement.

Les changements climatiques pourraient être imposés avec davantage de fermeté dans le programme du groupe de gestion de l'environnement (*Environment Management Group*), lequel est destiné à faciliter la coordination inter-institutions sur l'environnement dans l'ensemble des NU. Il pourrait s'avérer utile d'inscrire les changements climatiques au programme du groupe des NU travaillant sur le développement (*UN Development Group*) afin d'encourager la prise en compte des changements climatiques dans les efforts visant à atteindre les OMD dans les pays en développement. On pourrait encourager l'inscription des changements climatiques à titre de sujet au programme (peut-être selon une base pluriannuelle) du Forum ministériel mondial sur l'environnement (*Global Ministerial Environment Forum* ou *FMME*), en s'inspirant des consultations de 2006 sur l'énergie et l'environnement lors desquelles beaucoup de ministres ont reconnu l'importance des liens qui existent entre l'énergie et les changements climatiques. Une meilleure coordination entre les divers AME pourrait être encouragée par le soutien des activités de coordination du groupe de liaison conjoint (*Joint Liaison Group*) de la CCNUCC, de la Convention sur la diversité biologique (*Convention on Biological Diversity* ou *CBD*) et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (*Convention to Combat Desertification* ou *UNCCD*) et en encourageant la propagation de cette coordination dans d'autres conventions et organisations.

Les organismes des Nations Unies seront invariablement appelés à fournir de l'aide pour les catastrophes humanitaires à grande échelle qui découlent de sécheresses liées au climat, d'inondations, de mauvaises récoltes, de migration massive et de conditions météorologiques exceptionnelles. Les changements climatiques ont besoin d'être perçus dans le système des Nations Unies comme une menace fondamentale pour la prospérité et la sécurité, et non simplement comme un autre problème environnemental. C'est une question qui pourrait être étudiée par le Conseil de sécurité (de plus amples détails sont présentés à la Section 5 portant sur la paix et la sécurité internationale).

4. La sécurité énergétique et l'investissement

4.1 Les enjeux cruciaux : Les conséquences de la sécurité énergétique sur les efforts liés aux changements climatiques

Les questions de sécurité énergétique et d'investissement sont en train de devenir une priorité absolue aux niveaux national et international et elles le demeureront tant et aussi longtemps que les incertitudes géopolitiques internationales actuelles continueront de sévir et que les besoins en matière de ressource des puissances émergentes, telles que l'Inde et la Chine, poursuivront leur croissance. La sécurité énergétique n'est pas un phénomène nouveau, mais ce qui est différent au 21^{ème} siècle est la complexité accrue du problème et la vitesse à laquelle les changements se produisent. Par exemple, les problèmes d'ordre social et environnemental (comme les changements climatiques) qui n'étaient pas précédemment considérés comme ayant des interdépendances avec les questions de sécurité énergétique sont maintenant vues sous un autre angle et beaucoup de régions considèrent certaines politiques relatives aux changements climatiques comme étant en opposition directe avec des politiques énergétiques précises. Il n'a jamais été aussi complexe d'aborder la sécurité énergétique.

On s'attend à ce que le monde change énormément au cours des vingt prochaines années, présentant des défis importants quant à la production et à l'utilisation de l'énergie. Dans d'un discours prononcé en novembre 2005 par Tony Hayward, directeur en chef de l'exploration et de la production de la British Petroleum, M. Hayward a illustré certains des changements prévus au cours de cette période :

- il est prévu que la demande en pétrole en 2025 soit d'environ 45 pour-cent plus élevée que celle d'aujourd'hui. Selon les mêmes estimations, la demande en gaz pourrait être de plus de 65 pour-cent plus élevée
- la Chine sera la deuxième plus grosse économie du monde
- le monde aura ajouté de un à deux milliards de personnes à sa population et
- les deux prochaines décennies seront le moment crucial pour prendre des mesures à l'égard des changements climatiques.¹⁷

La sécurité énergétique est devenue une question qui prend de plus en plus d'importance. La réunion du G8 en Russie en juillet 2007 portait sur la sécurité énergétique mondiale. L'énergie est la toute première préoccupation de l'UE en raison des prix élevés du pétrole et du gaz, des interruptions d'approvisionnement en gaz russe au début de 2006, de la discussion sur les stratégies afférentes aux changements climatiques et des besoins croissants d'investissement pour la production d'énergie et l'infrastructure de l'énergie.¹⁸ La sécurité de l'approvisionnement en énergie, la durabilité environnementale et la compétitivité sont des objectifs centraux de la politique énergétique de l'UE. Un débat a été amorcé sur la politique énergétique avec la publication du « Livre vert de 2006, Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable ». ¹⁹ Le Livre vert souligne que les besoins en matière de changements climatiques doivent être traités d'une manière compatible avec les objectifs de Lisbonne et recommande que l'étendue géographique du système européen d'échange des quotas d'émissions de carbone (*Emissions Trading Scheme*) soit élargie et que l'UE fasse la promotion d'un accord international sur l'efficacité énergétique. L'Agence européenne pour l'environnement fait remarquer que des progrès considérables ont été faits avec l'élaboration de politiques visant à réduire les répercussions environnementales de la production et de la consommation d'énergie, mais beaucoup des politiques de l'ensemble de l'UE n'ont pas été entièrement mises en œuvre et les effets positifs ont été moindres que les effets prévus quant à la procuration de bienfaits environnementaux mesurables.²⁰

Quand il est question de sécurité énergétique et de changements climatiques, les questions opposées de la croissance de la demande énergétique en combustible fossile et de la nécessité de réduire les émissions de GES présentent des défis pour les responsables des politiques. Certains voient en cela un dilemme qui ne peut être résolu, tandis que d'autres indiquent des opportunités de façonner une politique énergétique appropriée qui tienne compte des changements climatiques. Par exemple, nombre de politiques relatives à l'efficacité énergétique et à l'énergie renouvelable présentent souvent des avantages clairs quant aux changements climatiques, mais il faut prendre soin en élaborant ces politiques de ne pas provoquer de répercussions négatives sur d'autres problèmes environnementaux, sociaux et économiques. Un autre exemple est la politique de production écologique de combustible fossile, à laquelle plusieurs gouvernements et organisations nationales et internationales travaillent pour développer des technologies habilitantes clés telles que le charbon écologique avec la capture et le stockage du dioxyde de carbone (CSC).

Un climat en évolution aura des répercussions sur les systèmes d'énergie, particulièrement sur ceux qui comptent beaucoup sur l'environnement

naturel. Dans son troisième rapport d'évaluation, le GIEC a noté que parmi toutes les sources d'énergie, la production d'énergie hydroélectrique est susceptible de connaître le plus de répercussions des changements climatiques en raison de sa sensibilité à la quantité, au moment et à la configuration géographique des précipitations, ainsi qu'aux changements de température.²¹ Pourtant, l'hydroélectricité et d'autres sources d'énergie renouvelables dépendantes des conditions climatiques telles que l'énergie éolienne, l'énergie solaire, la bioénergie et l'énergie marémotrice devront constituer une proportion beaucoup plus grande de la future combinaison mondiale des énergies si l'on veut que les efforts d'atténuation des changements climatiques réussissent. De plus, il y a des indications selon lesquelles l'énergie nucléaire pourrait connaître une reprise, particulièrement dans des pays désireux de diversifier leur approvisionnement en énergie. Bien que ce type d'énergie offre une alternative aux combustibles fossiles qui est exempte d'émission de dioxyde de carbone, elle comporte d'autres implications, notamment pour trouver des solutions au stockage des déchets radioactifs et à la prolifération de la technologie nucléaire à des fins militaires. L'atteinte de la sécurité énergétique et l'atténuation des changements climatiques au moyen de l'énergie nucléaire pourrait amener d'autres problèmes de sécurité.

4.2 Les possibilités d'intégration

4.2.1 La concordance des objectifs afférents aux changements climatiques et à la sécurité énergétique

Les responsables des politiques et les conseillers en politiques ont déjà passé beaucoup de temps à réfléchir à l'alignement entre les objectifs afférents aux changements climatiques et à l'énergie. Le Sommet des NU-É.-U. tenu à Vienne en juin 2006 a énoncé une série de mesures de coopération sur l'énergie, la sécurité énergétique et les changements climatiques. L'énoncé du G8 de 2006 expose les grandes lignes d'un cadre utile destiné à examiner la sécurité énergétique et l'investissement. Il s'agit d'une combinaison : d'actions et de coordination internationales des principaux aspects de la production énergétique, de la sécurité de l'infrastructure et du commerce, de la reconnaissance de la nécessité d'apporter des améliorations à l'efficacité énergétique, et de développement et d'adoption de formes d'énergie plus écologiques, ainsi que du besoin que les pays individuels développent et mettent en œuvre des plans de sécurité énergétique. L'investissement dans tous les aspects de la R&D sur l'énergie, la production, le transport et l'utilisation est essentiel parce que de nouveaux processus et de nouvelles approches sont nécessaires pour s'attaquer aux questions liées aux changements climatiques et au développement durable. Cela se traduit par le

développement de sources d'énergie faiblement productrices d'émission et à faible coût qui soient largement disponibles et accessibles aux utilisateurs d'énergie de tous les types (dans les pays développés et les pays en développement).

Souvent, les mesures prises en matière de climat et de sécurité énergétique ne sont pas pleinement intégrées et fréquemment, elles ne sont pas suivies avec un niveau d'urgence suffisant. Le débat portant sur les besoins en matière de sécurité énergétique doit dépasser la question de la sécurité de l'approvisionnement pour les importateurs et la question de la sécurité de la demande pour les exportateurs, il a besoin d'être intégré à d'autres questions telles que les changements climatiques et l'accès à un approvisionnement énergétique moderne pour des centaines de millions de personnes de pays en développement. Les responsables des politiques étrangères de l'Occident pourraient avoir à prêcher l'exemple de cette intégration, simplement parce que beaucoup des producteurs d'énergie du monde sont aux prises avec d'autres priorités et problèmes sociaux urgents (tels que la réduction de la pauvreté et des buts de développement). Il faut que des actions concrètes aient lieu au cours de la prochaine décennie si l'on veut garder les répercussions des changements climatiques dans des limites raisonnables. L'urgence d'une action précoce se justifie par le temps qu'il faut pour que les mesures d'ordre politique et les investissements à long terme produisent des changements significatifs au niveau des systèmes et de l'infrastructure énergétiques, ainsi que par le court laps de temps au cours duquel il faut freiner les émissions pour maintenir les concentrations atmosphériques mondiales de GES à un niveau qui évite des dommages graves.

4.2.2 Interdépendance croissante pour atteindre la sécurité énergétique

L'interdépendance croissante des pays dans leurs efforts visant à atteindre la sécurité énergétique renforce la notion selon laquelle l'énergie fait de plus en plus partie des relations géopolitiques. De nouvelles puissances économiques majeures, telles que la Russie, la Chine et l'Inde s'alignent comme des pays consommateurs et producteurs importants et l'élaboration de nouvelles politiques étrangères doit encore digérer toutes les implications de ce développement. Les importateurs et les exportateurs ont tous intérêt à assurer la sécurité de l'approvisionnement à des niveaux constants et à des prix abordables, ainsi qu'à maintenir des relations stables. Ainsi, tout changement des régimes énergétiques visant à s'attaquer aux préoccupations climatiques devra être aussi concerté et coordonné que possible; autrement, il y aura des perdants tant du côté de l'exportation et que de l'importation. Du côté de l'importation, il semblerait qu'il y ait des avantages à trouver des alternatives respectueuses du climat aux sources d'énergie conventionnelles, mais il faut

que ces arrangements soient basés sur les besoins énergétiques légitimes de tous les pays concernés—et les conséquences plus larges en matière de politique étrangère doivent être liées afin de créer le milieu politique et économique qui convienne pour que cela se fasse.

Beaucoup de pays et de régions, tels que la Chine, l'Inde, les États-Unis et l'UE, doivent de plus en plus compter sur de l'énergie importée pour satisfaire leurs besoins. Par exemple, pour accroître la sécurité énergétique, la Chine a adopté une politique agressive d'investissement à l'étranger (politique du « sortir » (Zou chu qu)) dans des actifs pétroliers par des sociétés pétrolières à capitaux publics²² et a déposé une loi visant à augmenter l'utilisation d'énergie renouvelable à 10 pour-cent d'ici 2020.²³ La loi relative à l'énergie renouvelable qui a été rédigée et adoptée pour réagir aux pannes de courant et aux augmentations des émissions dommageables, va aussi contribuer aux réductions du dioxyde de carbone.

D'autres pays, tels que la Russie, le Canada et le Mexique augmentent leurs exportations d'énergie. En tant que fournisseur de plusieurs types d'énergie à plusieurs pays, la Russie doit être considérée comme ayant une influence potentielle sur le développement des stratégies de sécurité énergétique d'autres pays. Cela est illustré par sa décision de janvier 2006 de couper l'approvisionnement en gaz naturel à l'Ukraine et à d'autres parties de l'Europe. L'arrêt des exportations d'énergie n'a duré qu'une courte période, mais cela a clairement illustré les problèmes d'insécurité et de vulnérabilité énergétiques auxquels d'autres pays dépendants de l'énergie des autres pourraient faire face. La Russie utilise depuis longtemps du gaz naturel peu coûteux pour maintenir son influence dans les anciennes républiques de l'Union soviétique. Le penchant de la Russie pour l'autoritarisme énergétique est lourde de conséquences pour la sécurité énergétique de l'Europe en raison de sa dépendance croissante envers le gaz naturel russe.

La sécurité énergétique est d'intérêt mondial et les ressources d'énergie (ou leur manque) sont des composantes essentielles de la politique étrangère de nombreux pays. L'augmentation de l'utilisation mondiale de l'énergie entraîne une plus grande interdépendance et avec elle, des choix difficiles liés à la sécurité des approvisionnements en énergie et aux changements climatiques.

4.2.3 L'OPEP et la communauté internationale

Les pays de l'OPEP sont très dépendants des revenus provenant des exportations de combustible fossile et font inmanquablement valoir que les mesures visant la réduction des GES auront un impact négatif important sur leurs économies. Si les négociations liées aux changements climatiques

doivent engager l'OPEP et progresser, il sera nécessaire d'adopter de nouvelles approches pour engager de manière constructive les exportateurs d'énergie. Des facteurs économiques et politiques plus larges influençant les positions des pays de l'OPEP fournissent des occasions d'intégrer les changements climatiques aux objectifs de la politique étrangère. Voici quatre domaines méritant d'être considérés :

La diversification économique

Plusieurs pays du Golfe sont en train de libéraliser leurs économies et d'entreprendre une réforme économique interne substantielle. Il y a un besoin essentiel de fournir de nouveaux emplois aux populations jeunes en croissance dans les pays de l'OPEP et de s'attaquer à la pauvreté et à la marginalisation que vivent ces groupes, en dépit de la richesse de leurs ressources. Cette marginalisation, qui découle souvent d'une mauvaise gouvernance et de la distribution inégale des vastes ressources, accroît la sensibilité envers l'Occident, alimentant le radicalisme et dans les cas extrêmes, le terrorisme. Les politiques existantes par lesquelles l'Occident aide les pays de l'OPEP à libéraliser leurs économies et à augmenter l'investissement étranger pourraient avoir des retombées substantielles sur les changements climatiques. En plus d'aider les pays de l'OPEP à diversifier leurs économies, à réduire leur dépendance envers la richesse provenant du pétrole et du gaz et à fournir des emplois si nécessaires, elles vont aussi aider l'OPEP à participer au passage mondial à une économie faiblement émettrice de carbone.

La récupération accrue des ressources

Les pays producteurs d'énergie, tant exportateurs qu'importateurs, sont intéressés à des moyens d'étendre leur base de ressource et à accroître la récupération de ces ressources. Une solution d'actualité pour s'occuper des changements climatiques qui n'entraîne pas un rôle réduit pour l'industrie du combustible fossile est la capture et le stockage du dioxyde de carbone (CSC). Bien que cette technique de capture et de stockage des émissions de GES soit controversée sur certains fronts, elle a acquis un soutien considérable dans les cercles internationaux et auprès de l'industrie de l'énergie. La CSC est une option attrayante pour les producteurs de pétrole et de gaz simplement parce que le dioxyde de carbone injecté agit, dans bien des circonstances, pour augmenter la récupération des hydrocarbures, tels que l'huile et le méthane de gisements de charbon, qui se traduit par une augmentation de la production et des revenus des sociétés et des nations productrices. D'autres techniques servant augmenter la récupération de ressources énergétique tout en réduisant les répercussions environnementales sont en train d'être explorées.

Des prix du pétrole stables

Les prix élevés du pétrole peuvent encourager l'investissement dans des technologies nouvelles et plus efficaces, mais ils peuvent également encourager le passage du pétrole et du gaz au charbon et à d'autres formes d'énergie. Une préoccupation additionnelle persistante pour les pays producteurs est que les prix élevés de l'énergie pourraient entraîner une récession mondiale et une réduction associée de la demande en énergie. Les producteurs de l'OPEP et les consommateurs ont un intérêt commun de maintenir la demande et les prix dans des limites raisonnables.

Des plans de développement physiques et économiques plus larges

Les pays de l'OPEP devront de plus en plus tenir compte des répercussions négatives potentielles des changements climatiques. Bien que les niveaux de vulnérabilité varient entre pays, la plupart connaîtront une exacerbation des conditions climatiques existantes avec les ressources en eau, la dévastation des terres, la productivité agricole réduite, l'élévation du niveau de la mer, l'inondation et l'invasion d'eau salée qui sont identifiées comme des risques importants.

4.2.4 Les points forts danois en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique

Des possibilités clés sont associées à la connaissance et au savoir-faire nationaux du Danemark en matière d'énergie. Le Danemark pourrait jouer un rôle de leadership en orientant la politique étrangère de manière à influencer d'autres pays en ce qui concerne l'augmentation de l'utilisation d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. Ces deux domaines clés, qui font partie des plans de sécurité énergétique de la plupart des pays, promeuvent le développement durable, les répercussions environnementales plus faibles et les changements climatiques lents.

Un rapport déposé par l'administration danoise de l'énergie déclarait : « Les statistiques préliminaires de 2005 sur l'énergie montrent que la consommation d'énergie renouvelable etc. en 2005 a augmenté de 4,5 pour-cent. La consommation de biomasse a particulièrement augmenté. L'énergie renouvelable etc. représente une proportion encore plus grande de la consommation totale d'énergie. En 2005, l'énergie renouvelable etc. représentait 15,8 pour-cent de la consommation brute d'énergie ajustée, par rapport à 15,3 pour-cent en 2004. »²⁴ Cette expérience avec l'énergie éolienne et la bioénergie pourrait servir à influencer pour faire des choix d'énergie propre et développer des débouchés commerciaux et d'investissement dans le monde développé et en développement. Le Danemark est déjà largement perçu

comme un chef de file mondial de l'industrie de l'énergie éolienne, mais il n'est pas un leader qui s'impose (pour le monde extérieur) lorsqu'il est question de bioénergie. Peut-être davantage d'efforts devraient porter sur la promotion des efforts danois dans ce domaine. Le partenariat de la bioénergie entre le Danemark et les trois autres pays nordiques continentaux (la Norvège, la Suède et la Finlande) pourrait être une force très puissante dans les cercles de la bioénergie, compte tenu du rôle particulièrement marquant que la Finlande joue dans ce domaine.

Le Danemark possède une expérience et des connaissances considérables en matière d'utilisation de la réglementation, des mécanismes du marché, des stimulants et de la technologie pour traiter de questions d'énergie qui seraient intéressantes pour d'autres qui suivent ou qui vont suivre la même voie de restriction relative au carbone. Cette approche pourrait s'inspirer du rôle traditionnel du Danemark comme nation commerçante internationale possédant une expérience spécifique dans le commerce de l'énergie pour y inclure des dimensions élargies d'énergie propre pour les pays en développement et des expériences d'amélioration de la sécurité énergétique.

Le Danemark possède également une précieuse connaissance de la demande énergétique grâce à son expérience de première main en conservation de l'énergie et en efficacité énergétique. En fait, l'intensité énergétique du Danemark est la plus faible de l'UE et 35 pour-cent inférieure à la moyenne de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Le Danemark a de l'expérience dans l'établissement d'approches volontaires efficaces avec l'industrie et d'approches sectorielles à l'efficacité énergétique qui seraient précieuses et vendables dans d'autres pays, y compris en Amérique du Nord et dans le monde en développement. La connaissance des approches les plus efficaces en ce qui a trait aux améliorations de l'efficacité énergétique est précieuse et vendable, particulièrement les leçons tirées de l'expérience de première main avec une variété d'initiatives de réduction de l'énergie (par ex. celles dont le coût est négatif, celles dont le coût est faible [inférieur à 10\$US par tonne eq CO₂ épargnée] et celles qui sont coûteuses [supérieures à 50\$US par tonne eq CO₂ épargnée]).

Les opportunités d'exploiter ces points forts et d'autres possibilités identifiées pourraient être approfondies par la participation à des programmes internationaux de coopération technologique, dont beaucoup comprennent les économies développées et en développement qui sont de grandes émettrices. L'UE est membre du *Carbon Sequestration Leadership Forum*, du Partenariat international pour l'économie de l'hydrogène (*International Partnership for a Hydrogen Economy*), de *Generation IV Nuclear Partnership*, de l'ITER et du Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (*Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership* ou REEEP).

Bien que la plupart de ces accords n'aient pas fait preuve de résultats significatifs jusqu'à présent (souvent parce qu'ils n'ont pas de source de financement permanente), la participation à des initiatives précises peut renforcer les opportunités de promouvoir les points forts du Danemark en matière de technologie et de savoir-faire.

5. La paix et la sécurité internationales

Dans une allocution majeure faite à Londres au début de 2006, le secrétaire à la Défense britannique, John Reid, a prévenu que les changements climatiques mondiaux et la baisse des ressources naturelles se combinent pour augmenter la probabilité de conflits violents au sujet des terres, de l'eau et de l'énergie. Les changements climatiques, a-t-il indiqué, « rendront les ressources peu abondantes, l'eau saine et les terres agricoles arables encore plus rares »—et cela « rendra l'émergence de conflits violents plus probables, plutôt que moins probables ». ²⁵ Cette allocution reflète un changement de la réflexion stratégique, où les analystes militaires reconnaissent de plus en plus que la dégradation environnementale et la rareté des ressources—des facteurs de stress qui seront exacerbés par les changements climatiques—pourraient être des sources puissantes d'instabilité et de conflits armés au cours des années à venir. La Stratégie européenne de sécurité note que les changements climatiques vont aggraver la concurrence pour les ressources naturelles et probablement augmenter les conflits et les mouvements migratoires dans différentes régions du monde. ²⁶

5.1 Les enjeux cruciaux : Les conséquences de la paix et de la sécurité internationales sur les efforts liés aux changements climatiques

Les conséquences des changements climatiques sur les états fragiles dans le monde pourraient ne pas être tant une question de menaces entièrement nouvelles pour la sécurité, mais être liées davantage à des instabilités et à des menaces existantes. Il n'existe pas de lien clair à cause unique entre les changements climatiques et les conflits. Les facteurs environnementaux sont rarement l'unique cause de conflit violent; il est toutefois évident que le stress environnemental peut accroître la gravité, la durée et les conséquences collatérales d'un conflit. Les dimensions de sécurité des changements climatiques sont importantes et ils vont affecter les pays développés et les pays en développement.

Quatre dimensions de ce scénario ont une pertinence particulière pour la politique étrangère et de sécurité danoise : la dégradation de l'environnement, la rareté des ressources, les mouvements des réfugiés pour motifs environnementaux et les contestations relatives à l'accès à des ressources nouvellement accessibles.

5.1.1 Les changements climatiques peuvent aggraver la dégradation environnementale

Les changements climatiques sont une puissante force qui vont affecter notre environnement de manières complexes et interdépendantes. Les premiers scénarios sur les changements climatiques prévoyaient que les répercussions les plus graves des changements climatiques se produiraient à des latitudes au nord et au sud. Or, des modèles plus récents semblent indiquer que les changements climatiques pourraient entraîner une diminution de la pluviosité autour de l'équateur et entraîner un « assèchement » des tropiques. Cela donnerait lieu à de graves conséquences sur la sécurité. Parallèlement à la croissance rapide de la population, on craint de façon très réelle que les changements climatiques minent la « capacité de soutien » de nombreux pays en développement—c'est-à-dire la capacité des pays à fournir suffisamment d'aliments et d'eau à sa population. En particulier, les pays éprouvant un stress environnemental, mais doté d'institutions faibles et d'une capacité limitée à réagir sont susceptibles de connaître une augmentation de la criminalité et des troubles sociaux, de même que la montée de mouvements sociaux radicaux.

Les pays développés ne sont pas immunisés contre les répercussions des changements climatiques et l'augmentation prévue de la gravité et de la fréquence des phénomènes climatiques catastrophiques.²⁷ L'ouragan Katrina sur la côte du golfe du Mexique aux États-Unis en 2005 a été une démonstration puissante de la capacité de tels phénomènes à accabler rapidement les ressources et la capacité d'adaptation, même des pays les mieux nantis.

5.1.2 Les changements climatiques peuvent accélérer la rareté des ressources

La perspective que les changements climatiques limitent davantage l'approvisionnement en ressources déjà rares telles que les terres agricoles et l'eau est liée à la dégradation environnementale qui va en s'accéléralant. La façon dont les pays et les communautés des régions pauvres en ressources réagissent et s'adaptent pour réduire l'accès aux ressources clés tient un rôle central dans les conséquences possibles d'un climat en évolution sur la sécurité. Il est prévu que l'Égypte, par exemple, sera touchée par des augmentations de température et par l'élévation du niveau de la mer. Le premier élément augmentera l'évapotranspiration et les besoins hydriques agricoles, entraînant la diminution des rendements agricoles. Le deuxième élément inondera certaines des terres les plus fertiles et des régions densément peuplées. En Égypte, une élévation du niveau de la mer de 37 cm d'ici 2060 entraînerait une diminution de l'autosuffisance alimentaire, passant de

60 pour-cent en 1990 à 10 pour-cent en 2060.²⁸ L'ancien secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros-Ghali a prévenu lors d'un interview effectué en 2005 que la guerre entre les pays du bassin du Nil concernant l'eau est presque inévitable.²⁹

5.1.3 Les changements climatiques peuvent conduire à la « migration pour cause de détresse »

On peut s'attendre à ce que la combinaison de la dégradation environnementale, de phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et de la rareté des ressources provoque le déplacement de grands nombres de « réfugiés pour des motifs environnementaux » à l'intérieur des pays et transfrontalier. Une élévation du niveau de la mer de 45 cm au Bangladesh provoquerait une perte de près de 11 pour-cent du territoire du Bangladesh, forçant le déménagement d'un nombre de personnes estimé à 5,5 millions.³⁰ Il est prévu que la désertification croissante provoque le déplacement de quelques 60 millions de personnes de l'Afrique du Sud du Sahara vers l'Afrique du Nord et l'Europe entre 1997 et 2020.³¹ Le Conseil de sécurité de l'ONU reconnaît déjà que les importants mouvements de population constituent une menace potentielle pour la paix et la sécurité internationales, particulièrement s'il y a des tensions ethniques et sociales pré-existantes.³² L'immigration est bien sûr une question déjà très litigieuse en Europe.

Les prévisions actuelles sur l'élévation du niveau de la mer ajoutées à l'augmentation probable de la fréquence et de la gravité des tempêtes pourraient rendre inhabitables de nombreux petits états insulaires, tels que la Kiribati et le Tuvalu.³³ En ce sens, les changements climatiques présentent le plus grave problème de sécurité qu'un pays peut affronter : la perte complète de son territoire. Le président des États fédérés de Micronésie dit carrément « l'élévation du niveau de la mer et d'autres conséquences connexes des changements climatiques sont de graves menaces pour la sécurité et l'existence même de nos patries et états-nations ». ³⁴ Les ramifications sociales, économiques et politiques de nombres impressionnants de réfugiés pour motifs environnementaux pourraient être profondes et deviennent de plus en plus une réalité avec les nations insulaires du Pacifique Sud qui recherchent des options de déménagement. Les Tokelauans ont accès à la Nouvelle-Zélande, les Marshallais peuvent s'établir aux États-Unis en vertu de l'Accord de libre association et le Canada finance la réinstallation dans les terres de résidents provenant de parties du Vanuatu qui sont touchées par les changements climatiques.³⁵

5.1.4 Le conflit au sujet des voies commerciales stratégiques et des ressources nouvellement accessibles

Les répercussions des changements climatiques sur la glace polaire sont en train de redessiner les voies commerciales mondiales et d'ouvrir de nouvelles régions à l'exploration pétrolière et gazière. La couverture de glace s'amincit déjà dans le passage du Nord-Ouest.³⁶ En septembre 2005, la glace de mer de l'Arctique avait atteint son niveau le plus faible jamais enregistré. En fait, la même année, la voie par la mer du Nord le long de la côte sibérienne, qui autrefois n'était pas complètement navigable, n'a pas été glacée pendant un mois entier. Et en août 2005 un navire russe appelé Akademik Fyodorov fut le premier bateau à atteindre le pôle Nord sans l'aide d'un brise-glace.

Le recul de la glace de mer a de graves conséquences pour le contrôle de ces voies commerciales hautement stratégiques et potentiellement précieuses. Un transit fiable par le passage du Nord-Ouest ou par le passage Sibérie réduirait énormément le temps de transport du fret. Par exemple, les navires voyageant entre Copenhague et Yokohama n'auraient qu'à parcourir la moitié de la distance s'ils passaient le long de la côte nord sibérienne comme par le canal de Suez. En termes d'émissions de dioxyde de carbone, les voies de transport plus courtes auraient des effets environnementaux positifs.

Le recul de la glace de mer ouvre également de nouvelles possibilités d'exploration pétrolière et gazière dans la mer de Barents qui est de plus en plus accessible. On croit que l'Arctique dans son ensemble contient jusqu'à un quart des réserves pétrolières et gazières mondiales non extraites.³⁷ L'augmentation des températures pourrait aussi modifier la distribution d'autres ressources telles que les stocks de poissons d'eaux froides qui pourraient se déplacer vers le nord. Les droits souverains à d'énormes quantités de ressources naturelles sont en jeu, de même que le contrôle de voies commerciales potentiellement intéressantes. Le ministre norvégien des Affaires étrangères, Jonas Gahr Støre, a fait remarquer en octobre 2005 : « Dans les années à venir, ce pourrait être du haut du Nord que l'Europe continentale et les États-Unis chercheront des approvisionnements supplémentaires de pétrole et de gaz. ».³⁸ D'une façon assez ironique, les changements climatiques pourraient révéler ces combustibles fossiles qui pourraient ajouter encore plus de dioxyde de carbone à l'atmosphère.

Ces précieuses ressources et ces voies commerciales importantes sur le plan stratégique ont déjà causé une tension internationale importante quant à leur contrôle. Le Danemark et le Canada, bien sûr, ont un différend de longue date et très publicisé au sujet de la souveraineté de l'île Hans dans le détroit de Nares. Bien qu'il soit presque impossible d'envisager que ce litige particulier

puisse jamais dégénérer en un conflit armé, il indique les tensions que la contestation de la souveraineté pourrait générer dans l'avenir.

5.1.5 Le lien de sécurité

Fondamentalement, les changements climatiques menacent de miner la capacité des gouvernements à assurer la sécurité et la stabilité. Bien que la majorité des données scientifiques ne soient pas contestées, il semble encore que les changements climatiques figurent parmi les derniers points de la liste des priorités de la politique étrangère, en partie parce que la menace semble être abstraite et que les mesures d'intervention sont trop souvent mal définies et communiquées. Le « lien de sécurité » confère au débat sur les changements climatiques un poids ajouté et on pourrait soutenir nécessaire, et une compréhension des répercussions des changements climatiques sur la sécurité pourrait donner une nouvelle impulsion à la lutte contre les changements climatiques.

Des engagements plus rigoureux destinés à réduire les émissions de dioxyde de carbone peuvent entraîner leurs propres conséquences en matière de sécurité. Si des sources d'énergie renouvelable prenaient plus de valeur suite à un ambitieux accord sur le climat postérieur à 2012, l'économie politique de l'énergie pourrait se déplacer énormément. Cela pourrait créer de nouvelles tensions concernant l'accès à différentes sources d'énergie ou ressources (telles que l'eau en aval de gros barrages). De plus, des questions se posent à savoir si un passage à grande échelle à l'énergie nucléoélectrique en tant que forme de production énergétique moins intensive en termes de dioxyde de carbone aurait un impact sur la prolifération nucléaire.

5.2 Les possibilités d'intégration

Le débat sur les changements climatiques en général n'a pas encore articulé efficacement les implications des changements climatiques au niveau de la sécurité nationale et internationale d'une manière qui aide à produire une impulsion accrue vers des engagements plus rigoureux destinés à réduire les émissions de dioxyde de carbone. En 2000, le secrétaire général de l'ONU de l'époque, Kofi Annan, a reconnu que les défis non conventionnels relatifs à la sécurité « nous demandent de réfléchir de façon créative et d'adapter les approches conventionnelles de manière à mieux répondre aux besoins de notre nouvelle ère ». ³⁹ Cela est aussi vrai pour la menace mondiale que posent les changements climatiques que pour la menace mondiale du terrorisme.

Une manière d'adapter une approche conventionnelle envers la paix et la sécurité serait de s'efforcer de faire reconnaître sans réserves les changements climatiques comme une menace pour la paix et la sécurité internationales dans

l'ensemble du système des Nations Unies. L'Assemblée générale a déjà noté directement la menace que l'élévation du niveau de la mer représente pour les petits états insulaires.⁴⁰ Le Conseil de sécurité de l'ONU est la principale entité mandatée de prendre des décisions relatives aux menaces pour la communauté internationale et il est également habilité à prendre des mesures (coercitives) pour limiter ces menaces. S'il devait reconnaître explicitement les changements climatiques comme une menace pour la paix internationale, cela donnerait un poids énorme au débat sur les changements climatiques.

De façon typique, le Conseil de sécurité s'occupe des menaces immédiates de manière réactive. Le défi serait de convaincre ses membres que les changements climatiques présentent une menace proche. Toutefois, compte tenu que le Conseil de sécurité a déjà reconnu les mouvements de population et les problèmes transfrontaliers nébuleux tels que le terrorisme comme des menaces pour la paix et la sécurité internationales, il n'est pas impensable que les changements climatiques trouveront éventuellement leur chemin dans une résolution du Conseil de sécurité, bien que les barrières politiques à cela soient certainement redoutables. Le Danemark pourrait jouer un rôle important pour délimiter ces barrières et pour produire une évaluation équilibrée de la manière d'améliorer les perspectives, dans un avenir assez proche, afin de faire reconnaître ce problème comme une menace pour la sécurité au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

En outre, le Danemark pourrait travailler à promouvoir le lien qui existe entre les changements climatiques et la sécurité au niveau de l'UE et de l'OTAN. En particulier au niveau de l'UE, le Danemark pourrait travailler pour opérationnaliser la reconnaissance des changements climatiques comme une menace pour la sécurité internationale dans le cadre de la Stratégie européenne de sécurité à l'aide d'engagements clairs sur ce que cela signifie en termes de maintien de la paix et de politique étrangère européenne.⁴¹

Il est probable que les changements climatiques joueront un rôle dans de futurs déploiements de maintien de la paix de l'ONU pour une raison de déploiement, mais aussi potentiellement en tant qu'élément des mandats de maintien de la paix. Il est possible que de futurs déploiements de maintien de la paix de l'ONU puissent avoir à médier l'accès à des ressources en eau limitées, en partie, en raison des changements climatiques. Avec des déploiements de maintien de la paix étendus en Afrique (tels qu'au Darfour), il pourrait être précieux d'aider des organisations régionales telles que l'Union africaine à développer leur capacité à s'occuper des menaces pour la sécurité qui pourraient provenir de la dégradation et de la rareté induites par le climat.

Pour terminer, une augmentation du nombre de réfugiés pour motifs environnementaux présentera des défis bien réels à la politique d'immigration

de l'UE. Il y a un intérêt croissant dans les cercles de l'UE pour concentrer l'aide au développement plus efficacement sur les « régions d'origine » de l'immigration. Cela vise à équilibrer l'image de « l'Europe forteresse » avec des tentatives de se pencher sur les principaux catalyseurs de l'immigration afin d'atteindre une politique d'immigration plus efficace en bout de ligne. Les vents de la politique actuelle au Danemark balayent le pays plus fermement dans ce camp. L'impact potentiel des changements climatiques sur la migration pour cause de détresse ajoute une nouvelle dimension (et peut-être une impulsion) au mouvement vers le soutien de secteurs du développement durable susceptibles de devenir des régions sources de migrants pour motifs environnementaux.

6. Le commerce et l'investissement

6.1 Les enjeux cruciaux : Les conséquences du commerce et de l'investissement sur les efforts liés aux changements climatiques

Il existe trois principales façons par lesquelles les objectifs de la politique relative au commerce et à l'investissement peuvent influencer sur la capacité et la propension des nations—particulièrement des pays en développement—à collaborer à des efforts efficaces en matière de changements climatiques dans un contexte postérieur à 2012 :

- la libéralisation du commerce et de l'investissement peut fournir les moyens et la bonne volonté nécessaires pour que les pays en développement s'occupent d'atténuation et d'adaptation
- les règles du commerce et de l'investissement peuvent agir comme des aides ou des obstacles aux efforts liés aux changements climatiques et
- les relations du commerce et de l'investissement peuvent constituer une plate-forme à une coopération plus élargie

Le lien principal entre la politique commerciale et les changements climatiques réside dans le potentiel de la politique commerciale d'affecter les moyens des états faisant du commerce à s'occuper des objectifs d'atténuation et d'adaptation. La libéralisation du commerce a le potentiel d'augmenter l'efficacité avec laquelle le panier international des biens et services est produit et livré, permettant aux pays de se spécialiser dans les domaines dans lesquels ils ont certains avantages comparatifs. Lorsque cela est à l'œuvre, on constate une augmentation de la vigueur économique des nations, entre autres choses, augmentant potentiellement les revenus des gouvernements qui sont disponibles pour s'occuper des objectifs d'atténuation et d'adaptation afférents aux changements climatiques. (Il y a des mises en garde importantes; certaines font l'objet d'une discussion à la section suivante.) L'efficacité accrue de la production peut aussi contribuer directement à une épargne des ressources et à des émissions réduites de GES.⁴²

Il vaut la peine de prendre note d'une mise en garde importante. Les avantages potentiels de la libéralisation du commerce dépendent essentiellement de l'intégrité de nombreuses institutions gouvernementales et non

gouvernementales dans les secteurs touchés. La nécessité d'un régime rigoureux de protection réglementaire en matière d'environnement est particulièrement pertinente à la présente discussion. Si, par exemple, un état riche en forêt tropicale humide est doté d'un mauvais régime de protection des forêts, des peuples indigènes et de la biodiversité, le commerce libéralisé pourrait amener le déboisement pour produire des cultures de ventes destinées à l'exportation—une tendance qui aggraverait les changements climatiques.

Un lien rattaché à cette connexion primaire est la bonne volonté ou le mécontentement international qui peut être engendré par les négociations faites de bonne ou de mauvaise foi. Le Programme de Doha pour le développement, maintenant stagnant, a été critiqué par de nombreux pays en développement comme ayant échoué à être à la hauteur de son nom.⁴³ S'il fallait l'achever d'une manière qui laisserait des pays en développement clés insatisfaits, cela créerait probablement un terrain moins fertile pour la coopération sur d'autres fronts politiques, y compris les changements climatiques.

Un deuxième type de lien est basé sur les répercussions des règles du commerce et de l'investissement en tant que telles et sur leur potentiel de faire du bien ou de nuire à la stimulation des efforts postérieurs à 2012 sur les changements climatiques. Plusieurs négociations en cours et planifiées traitent de questions qui ont un impact direct sur la capacité des pays à entreprendre de tels efforts :

- Les négociations de l'OMC sur l'abaissement des droits de douane et des barrières non tarifaires pour les biens et services environnementaux pourraient, si elles réussissent—beaucoup sont sceptiques pour le moment—créer de meilleurs marchés pour les biens et services qui contribuent directement à la lutte contre les changements climatiques, y compris des technologies environnementales telles que l'énergie éolienne, dans laquelle le Danemark a de forts avantages comparatifs.
- Les négociations de l'OMC sur les règles afférentes aux subventions pourrait en théorie rétablir les mises en garde expirées de « l'Article 8 » qui permettraient l'octroi de subventions de R&D et des subventions pour la conformité envers la réglementation environnementale.⁴⁴
- Les négociations de l'OMC sur l'interaction entre l'OMC et les AME telles que la CCNUCC et le Protocole de Kyoto ont, avec leurs mandats actuels, peu de perspectives de réduire les conflits juridiques potentiels, mais en fait comportent un certain risque de perte.⁴⁵
- Si les pourparlers devaient entraîner une diminution substantielle du soutien intérieur de l'OCDE aux producteurs agricoles et un accès accru

au marché pour les producteurs du Sud, ils augmenteraient de ce fait la valeur de l'agriculture comme une activité et les terres agricoles comme un intrant pour des millions de producteurs du Sud.⁴⁶ Cela pourrait encourager les responsables de l'élaboration des politiques et les producteurs à investir davantage dans des mesures visant à accroître la capacité adaptative du secteur.

- Les négociations sur la libéralisation des services dans l'OMC, les APE et d'autres forums pourraient aboutir à une amélioration de la prestation de divers services pertinents pour le climat dans des pays en développement : les services énergétiques, les services d'approvisionnement en eau et les services de transport (y compris des domaines dans lesquels le Danemark a une expertise particulière). Le mode de libéralisation et la capacité des partenaires des pays en développement à gérer l'investissement (rédiger des accords de concession adéquats, imposer un régime réglementaire de surveillance, etc.), détermineront si les conséquences finales de telles négociations sont positives ou négatives en matière de changements climatiques.⁴⁷

Un lien final est basé sur la tendance des accords relatifs au commerce et à l'investissement, particulièrement les accords régionaux, à servir de plateformes ou de facilitateurs à une coopération qui va au-delà de l'aspect économique, pour des domaines tels que l'environnement et le développement. Les *Euro-Med Agreements* (accords Europe-Méditerranée) par exemple, sont beaucoup plus que des accords commerciaux et ils englobent une grande éventail d'activités de coopération et de perfectionnement des compétences. En tant que tel, les accords d'association convenablement élaborés peuvent donner un élan important à la capacité des états partenaires de s'attaquer aux objectifs liés aux changements climatiques, d'inculquer une compréhension plus complète des impératifs liés aux changements climatiques et de soutenir la motivation pour que de tels états participent aux efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques.

Il existe un autre genre de lien entre la politique relative aux changements climatiques et la politique commerciale afférent à la compétitivité. Des engagements nationaux solides pour agir face aux changements climatiques auront des répercussions négatives sur la compétitivité de certains secteurs commerciaux vis-à-vis de leurs concurrents de pays qui ne prennent pas de tels engagements. Les impacts varieront considérablement d'un secteur à l'autre.⁴⁸ Ce lien est en fait négatif, en ce qu'il va motiver certains états à ne pas collaborer aux efforts internationaux visant à lutter contre les changements climatiques en « resquillant » les efforts des autres. Pour contrecarrer cet incitatif négatif, les pays qui prennent des engagements de réduction des

émissions pourraient envisager des mesures servant à neutraliser la motivation des industries fortement émettrices de carbone à s'approvisionner à l'extérieur auprès de pays « resquilleurs », où des biens sont produits à un coût moindre pour les marchés occidentaux. Des mesures de cette nature impliqueraient un examen méticuleux dans le cadre des AME, basé sur une compréhension complète des conséquences économiques des diverses options stratégiques.⁴⁹

Les investissements privés, par le biais d'Organismes de crédit à l'exportation (OCE), peuvent avoir des conséquences importantes pour les changements climatiques dans les pays en développement, en offrant un soutien à l'investissement dans des secteurs tels que la production d'énergie, le développement pétrolier et gazier et les industries manufacturières fortement utilisatrices d'énergie.⁵⁰ Les investissements des OCE sont généralement concentrés dans sept pays (Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Mexique, Philippines et Turquie) qui contribuent de façon majeure aux émissions mondiales de GES et une grande partie de l'investissement dans le secteur énergétique a été attribué à des centrales thermiques alimentées au charbon et au gaz.⁵¹ Bien que la capacité des OCE à financer des projets durables soit quelque peu limitée par les normes internationales qui régissent leur exploitation,⁵² il y a là une occasion d'encourager la cohérence de ces activités avec des objectifs mondiaux liés aux changements climatiques en sélectionnant les projets qu'ils soutiennent, l'utilisation d'approches communes servant à évaluer les répercussions environnementales des projets et l'introduction de normes d'efficacité énergétique et d'intensité des rejets de carbone. Les OCE suivent les directives et les politiques émanant de ministères des Finances et des ministères étrangers responsables des négociations internationales, où le débat sur des normes améliorées pour les questions liées aux changements climatiques devraient être étudiées.

6.2 Les possibilités d'intégration

La section précédente a brièvement passé en revue les liens majeurs qui existent entre la politique commerciale et les changements climatiques, dans une analyse qui suggère plusieurs possibilités afférentes aux efforts en matière de politique de commerce et d'investissement visant à aider à atteindre les objectifs internationaux liés aux changements climatiques.

Premièrement, il est nécessaire de se concentrer sur les prérequis pour les pays en développement qui profitent de la libéralisation du commerce et de l'investissement. C'est-à-dire que bien que la libéralisation offre des possibilités, elles ne peuvent être exploitées que par les états qui ont la capacité d'augmenter les exportations, d'attirer de l'investissement, de protéger et

faciliter la restructuration économique nécessaire, de récupérer les revenus tarifaires perdus, etc. Il est largement reconnu que cela implique non seulement l'aide technique conventionnelle servant à mettre en œuvre les obligations prévues en vertu de la loi commerciale, mais que cela va plus loin pour renforcer les institutions et l'infrastructure nationales qui rendent ces choses possibles, telles qu'une bureaucratie efficace, la primauté du droit, un secteur financier qui fonctionne, une infrastructure pour l'énergie et les communications, des institutions chargées de la réglementation qui fonctionnent, etc.⁵³ Cela est le nouveau programme « d'aide au commerce » qui a des recouvrements substantiels—mais pas complets—avec le programme classique d'aide au développement. (La section 7.2.5 comporte une discussion plus approfondie sur le programme d'aide au commerce.)

Dans l'ensemble de la tenue des négociations commerciales, il est nécessaire d'éviter le mode de négociation mercantiliste traditionnel axé sur la réciprocité et des définitions étroites de l'intérêt national. Les négociations de l'APE de l'UE, qui d'entrée de jeu ont promis un type d'accord commercial différent, sont en train de lutter pour trouver le bon équilibre à cet égard.⁵⁴ Le Programme de Doha pour le développement, que beaucoup accusent de s'être mal comporté sur le front du développement et les demandes vigoureuses de l'UE pour un accès au marché non agricole et la libéralisation des services (répété par plusieurs autres pays de l'OCDE) peut être contraire à un résultat centré sur le développement.⁵⁵ Encore une fois, le risque encouru est que seuls les aboutissements qui encouragent vraiment le développement économique des pays en développement vont outiller ces pays avec des moyens et de leur instiller la propension à tenir des rôles actifs dans les efforts postérieurs à 2012 relatifs aux changements climatiques.

Deuxièmement, il est nécessaire de faire cadrer les objectifs des mesures relatives aux changements climatiques avec un plus grand nombre de domaines précis de négociation en cours—en particulier les Négociations de l'OMC sur les biens et services environnementaux, les subventions, l'agriculture, le commerce des services et la relation entre l'OMC et les AME. Dans les négociations d'APE, les domaines pertinents sont principalement les services et l'investissement. Tous ces domaines comportent des risques et des possibilités sur le plan des changements climatiques, en termes d'effets directs des résultats des négociations sur les changements climatiques et de la perspective d'accord international dans un contexte postérieur à 2012.

Troisièmement, dans les accords commerciaux bilatéraux et régionaux existants et en cours d'élaboration (par ex. Accords d'association) il y a de la place pour faire des efforts délibérés visant à stimuler la capacité et la motivation d'agir sur les changements climatiques. Cela peut se produire dans le contexte d'encouragement de la coopération dans la région partenaire

même (dans le contexte d'Euro-Med et d'APE, le fondement sur la région est l'un des objectifs explicite de l'UE) ou bien sous l'égide d'une approche plus bilatérale à la coopération, telle que le soutien de l'identification des intérêts nationaux dans le domaine des changements climatiques. Encore une fois, un tel programme recouperait fortement le programme classique de coopération au développement.

7. La coopération au développement

Il est prévu que les répercussions des changements climatiques exacerbent les problèmes auxquels font déjà face les pays en développement, particulièrement les pays les moins avancés (PMA) qui ont la plus faible capacité à faire face. Les changements climatiques auront des conséquences disproportionnées sur les communautés vulnérables dans les domaines de l'agriculture, de l'eau et de la santé, avec de graves ramifications pour le développement et la réalisation des OMD. Le Danemark a classé par ordre de priorité les besoins des PMA dans son programme de coopération au développement, dans lequel neuf des 15 pays figurant sur sa liste de programmes bilatéraux sont des PMA. La politique de développement danoise est considérée comme étant centrale et faisant partie intégrante de la politique étrangère et de sécurité.

7.1 Les enjeux cruciaux : Les conséquences de la coopération au développement sur les efforts liés aux changements climatiques

Bien qu'il y ait plusieurs façons par lesquelles la politique de coopération au développement puisse influencer la capacité et la propension des nations en développement à collaborer à des efforts efficaces liés aux changements climatiques, il faut reconnaître que le levier de l'aide publique au développement (APD) est marginale, particulièrement en ce qui a trait aux pays en développement fortement émetteurs de carbone. Par exemple, l'Inde a décliné l'APD bilatérale du Danemark, du Canada et de plusieurs autres pays, en choisissant de ne travailler qu'avec six bailleurs de fonds bilatéraux (y compris les É-U) et des organismes multilatéraux à partir de 2006. En 2005, la Chine fut le troisième plus gros destinataire d'investissement étranger direct (IED), après les États-Unis et le Royaume-Uni⁵⁶ et ne dépend donc pas de l'APD.

En 2004, l'IED représentait plus de la moitié de tous les courants de ressource vers les pays en développement et était considérablement plus important que l'APD. Toutefois, l'IED est concentré dans une poignée de pays en développement (Chine, Brésil, Mexique, Singapour et Chili), tandis que l'APD demeure la source la plus importante de financement dans beaucoup d'autres pays en développement. Cela est particulièrement le cas pour la plupart des PMA.⁵⁷ Les statistiques de l'OCDE de 2005 ont démontré une augmentation graduelle de l'APD, avec de l'aide additionnelle imputée à l'amélioration de

l'infrastructure, notamment dans les secteurs du transport, des communications et de l'énergie.⁵⁸

Les réalités de ces transferts de ressources ont des conséquences sur les façons par lesquelles la politique sur la coopération au développement pourrait influencer sur la capacité et la propension des nations en développement à collaborer à des efforts efficaces liés aux changements climatiques. Les liens principaux sont les suivants :

- La coopération au développement peut aider à fournir les moyens et les ressources pour aider les pays en développement à faire face aux changements climatiques, dans un cadre de travail qui intègre les objectifs de développement national et les OMD. Les divers niveaux de développement indiquent que différents types de programmes sont requis pour traiter comme il se doit des questions de priorité concernant les changements climatiques (par ex. adaptation dans les PMA, coopération technologique dans les pays fortement émetteurs).
- Des programmes mondiaux (par ex. ceux livrés par le biais des institutions financières internationales (IFI) et de nouvelles formes de partenariats tels que la fondation Bill et Melinda Gates) peuvent être adaptés pour appuyer le climat et sensibiliser envers le climat de manière à assurer que cette aide tienne vraiment compte des considérations afférentes aux changements climatiques.
- Les mécanismes de distribution de l'aide peuvent être améliorés ou en réalité, de nouveaux peuvent être élaborés, afin d'accroître la flexibilité d'incorporer des mesures de lutte contre les changements climatiques dans une aide au développement ambitieuse.
- Un financement adéquat des institutions internationales (par ex. le Fonds pour l'environnement mondial ou FEM) peut contribuer à assurer l'utilisation d'une approche mondiale pour s'attaquer à ce problème mondial.
- La coopération au développement est une partie fondamentale du programme d'aide au commerce, par lequel la coopération au développement peut aider à renforcer les institutions nationales des pays en développement de manière à rendre possible l'augmentation des exportations. Cela recoupe considérablement la question commerciale, par laquelle l'amélioration de la capacité peut avoir des effets positifs tant sur le commerce (par ex. augmentation de l'investissement étranger, meilleure exploitation des possibilités présentées par la libéralisation) que sur les changements climatiques.

7.2 Les possibilités d'intégration

Plusieurs possibilités découlent des efforts de la politique de coopération au développement pour aider à atteindre les objectifs internationaux liés aux changements climatiques.

7.2.1 Répondre à la diversité des besoins des pays en développement

Le principal lien réside dans le potentiel que la politique de coopération au développement a d'affecter les moyens dont disposent les pays en développement pour s'attaquer aux objectifs d'atténuation et d'adaptation, bien que les pays auront divers besoins selon leur niveau de développement. Le Danemark a commencé à aborder la nécessité d'avoir différentes priorités liées aux changements climatiques dans la programmation de la coopération au développement en ayant des pays avec programmation prioritaire (principalement des PMA avec une orientation sur la réduction de la pauvreté et le développement durable) et des pays prioritaires avec mécanisme pour un développement propre (MDP) (Malaisie, Thaïlande, Afrique du Sud, Chine et Indonésie).

Le Danemark et l'UE ont pris des mesures pour assurer la protection du climat dans leur coopération au développement par le biais de la mise en œuvre du programme d'action du développement et du climat du Danida (Agence danoise pour le Développement international) qui s'appuie sur le plan d'action de l'UE sur les changements climatiques dans le cadre de la coopération au développement et qui soutient ce programme. Ces initiatives en sont à l'étape pilote, mais le Danemark a appris qu'il est nécessaire de modifier « l'assurance de la protection du climat » pour chaque pays et qu'il faut travailler à de nombreux niveaux différents dans chaque pays pour réussir.

Si les besoins des pays avec programmation (par ex. adaptation dans des petits états insulaires en développement [PEID] et des pays les moins avancés [PMA]) peuvent être rejoints, ils pourraient tenir un rôle clé dans l'élaboration d'un accord postérieur à 2012 en exerçant des pressions sur de plus gros pays pour qu'ils prennent des engagements. L'aide publique au développement (APD) dirigée pourrait aider à répondre à ces besoins. Dans le même ton, si les besoins et les préoccupations des pays fortement émetteurs peuvent être rencontrés, ils pourraient être plus ouverts à prendre des engagements ou à accroître leurs efforts de réduction des émissions—bien qu'il soit très difficile, voire impossible, d'exercer des pressions par de l'APD.

7.2.2 Programmes mondiaux

L'architecture de l'aide mondiale a énormément changé au cours de la dernière décennie. Près d'un tiers de l'APD passe maintenant par des programmes mondiaux et régionaux basés sur des partenariats dont les objectifs sont établis au niveau mondial, plutôt que par des programmes d'aide axés sur un pays qui étaient autrefois utilisés par les donateurs d'aide.⁵⁹ Il faudrait assurer que cette aide réponde de façon efficace aux impératifs liés aux changements climatiques ou du moins qu'elle n'aille pas à leur rencontre. L'assurance de la protection du climat ou du moins la sensibilisation envers le climat est nécessaire dans les programmes mondiaux en croissance (par ex. les IFI, les organismes de l'ONU, les fondations privées).

Tel que mentionné à la Section 3, il s'agit d'une question qui se situe au niveau de l'UE. Bien que la stratégie de l'UE sur les changements climatiques dans le cadre de la coopération au développement et son plan d'action subviennent aux besoins d'un vaste éventail d'activités visant à intégrer les préoccupations relatives aux changements climatiques à la coopération au développement de manière à ce qu'on « les place en tête de liste lors de la fixation des priorités d'une manière qui soit entièrement cohérente avec l'objectif principal de réduction de la pauvreté »⁶⁰, les mesures indiquent que l'intégration n'est pas toujours une priorité.

Les organisations multilatérales telles que la Banque mondiale, les banques de développement régional et les organismes de l'ONU, ont donné 32 pour-cent de l'aide au développement totale des pays de l'OCDE en 2005.⁶¹ Leur programmation comprend des subventions et des prêts à intérêt réduit pour de grands projets de développement et apporte des leviers financiers à de l'investissement substantiel du secteur privé. Le développement de l'infrastructure, particulièrement dans les pays pauvres, est soutenu par ces banques et offre des occasions de faire passer ces pays à une énergie propre en ce qui concerne la production d'énergie, le transport et l'efficacité énergétique. Il y a également une possibilité d'intégrer les changements climatiques, particulièrement dans des projets agricoles, forestiers et portant sur des moyens d'existence durable. Ces projets offrent l'occasion de faire du développement intégré qui réponde à plusieurs préoccupations, y compris à l'adaptation et à l'atténuation, de même qu'aux OMD.

Le point de mire changeant de l'APD laisse une lacune au niveau de l'amélioration de la capacité des pays en développement à rencontrer les besoins prioritaires quotidiens et institutionnels, qui souvent, n'incluent pas les changements climatiques. La sensibilisation envers les liens qui existent entre les problèmes prioritaires et les changements climatiques, ainsi que le soutien aux améliorations du système d'organismes nationaux et locaux

pourraient aider les pays en développement à établir ce lien et à inclure des considérations d'ordre climatique aux programmes et aux projets. Les pays en développement manquent souvent de ressources (tant humaines que financières) pour participer de manière efficace à la lutte aux changements climatiques et à d'autres négociations, pour soutenir l'élaboration de propositions servant à accéder aux fonds de programmes mondiaux et pour sensibiliser les gens envers le problème des changements climatiques au sein des ministères sectoriels.

7.2.3 Mécanisme de prestation de l'aide

Un examen des mécanismes de prestation de l'aide fournit aussi des occasions d'intégrer les changements climatiques à la politique de coopération au développement. Les pays en développement sont intéressés à une augmentation du financement et des programmes destinés à se préparer et à s'adapter aux changements climatiques. Bien qu'il existe déjà des mécanismes destinés à répondre à ces besoins, notamment le FEM, des programmes plus souples qui pourraient être programmés en temps utile pourraient intéresser des pays en développement. La poursuite des OMD, dans le cadre des budgets nationaux des pays partenaires et la création de l'appartenance d'un pays fondée sur des priorités nationales telles que celles qui sont établies dans les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté donnent l'occasion aux pays donateurs de s'attaquer aux changements climatiques d'une manière intégrée qui se concentre sur les priorités de développement des pays partenaires.

Les catastrophes plus fréquentes et plus graves liées à des phénomènes météorologiques indiquent la nécessité d'être dotés de mécanismes d'intervention plus efficaces (lesquels sont étroitement liés aux programmes d'adaptation). Schipper et Pelling notent que le secours en cas de catastrophe, s'il est convenablement traité, fournit une occasion d'aborder les objectifs liés aux changements climatiques et les OMD de manière intégrée.⁶² À cet égard, il convient de porter une attention particulière aux PMA et aux PEID en raison de leur niveau élevé de vulnérabilité et de risque.

7.2.4 Financement du développement

Les pays développés doivent démontrer leur sérieux lorsqu'ils traitent des questions prioritaires des pays en développement, y compris des changements climatiques, en fournissant un financement substantiel. Bien que l'on reconnaisse que la simple augmentation du montant d'argent disponible n'entraînera pas nécessairement des résultats pour les changements climatiques, les dépenses ciblées faites sur des programmes identifiés comme étant des priorités par les pays en développement et le financement adéquat provenant de mécanismes financiers existants établis pour contrer les

changements climatiques, peuvent indiquer le sérieux et l'engagement de la part des pays développés. Cela comprend le renflouement adéquat du FEM, à des niveaux correspondants ou plus élevés que les niveaux des périodes de renflouement précédentes, et des niveaux de financement durables du Fonds pour les PMA et du Fond spécial pour les changements climatiques de la CCNUCC. De plus, des formes de financement innovatrices, telles que le Fond d'adaptation basé sur Kyoto, pourrait mener à de nouvelles façons de fournir du financement aux programmes afférents aux changements climatiques dans les pays en développement.

L'adaptation va exiger un financement important et il est reconnu qu'une grande partie devra provenir de ressources nationales. L'APD pourrait être utilisée pour aider les nations en développement à créer des mesures d'incitation axées sur le marché pour orienter les programmes nationaux vers des choix respectueux du climat (par ex. utilisation du sol) et à accroître la capacité des décideurs à faire les bons choix.

7.2.5 Aide au commerce

L'importance de l'aide au commerce a été reconnue dans la déclaration ministérielle de 2005 de l'OMC et un groupe de travail a été mis sur pied pour faire des recommandations sur la façon de l'opérationnaliser. Le fait d'agir sur le programme d'aide au commerce démontrerait l'attention portée à des problèmes précis par les pays en développement et reconnaîtrait l'utilité du commerce international en tant que véhicule du développement économique. Cela recoupe beaucoup la question du commerce, par laquelle la capacité améliorée peut avoir des conséquences positives tant sur le commerce (par ex. investissement étranger accru, meilleure exploitation des débouchés amenés par la libéralisation) que sur les changements climatiques. Le programme d'aide au commerce propose de renforcer les capacités liées au commerce et de l'attention pourrait être portée pour s'assurer que les domaines qui recoupent les efforts liés aux changements climatiques (par ex. transport et autre infrastructure) en tiennent compte et du moins qu'ils ne vont pas à leur rencontre.

Le montant de l'aide liée au commerce provenant des organismes de développement international et bilatéral a augmenté de façon marquée.⁶³ Un accord de l'OMC sur l'aide au commerce pourrait augmenter davantage ce type de soutien, mais il ne sera qu'un élément de l'engagement de la communauté internationale à soutenir le développement et la réduction de la pauvreté. Cet engagement prend bien d'autres formes, y compris les OMD, dans le contexte dans lequel le défi que posent les changements climatiques devrait être abordé.

8. Recommandations

La section finale de ce document résume les options qui ont été identifiées aux sections trois à sept. Une brève description et une justification de la manière dont ces domaines pourraient ouvrir de nouvelles avenues au Ministère des Affaires étrangères pour atteindre les objectifs liés aux changements climatiques dans le cadre de la politique étrangère sont présentées.

Bien que le présent document tente d'identifier des options par lesquelles de nouvelles dynamiques pourraient être amenées au processus de lutte contre les changements climatiques, tel que noté dans l'introduction, il est important de comprendre que le rapport n'est qu'un exercice initial dans un domaine rempli de défis. La progression du développement de ces options demandera l'utilisation d'outils diagnostiques plus sophistiqués qui subdivisent la causalité et le dialogue avec les acteurs pertinents des domaines cernés afin d'assurer que les suppositions faites dans ce document soient réalisables et possibles.

8.1 La diplomatie internationale

La manière dont les décisions sont prises est cruciale et le gouvernement danois pourrait être en mesure d'influencer ce processus à plusieurs niveaux. Au niveau de l'UE, il faut prendre l'engagement envers les changements climatiques non seulement dans un contexte environnemental, mais aussi à l'extérieur de la « sphère » de l'environnement. Il faut également retirer les limites de la politique relative au climat imposées par d'autres politiques, telles que celle de l'énergie ou du commerce. Cela demande que les dirigeants de l'UE s'engagent à un niveau beaucoup plus stratégique envers les changements climatiques qu'ils ne le font actuellement.

Il ne faut pas sous-estimer le rôle de l'UE à titre d'intermédiaire dans les négociations internationales sur la politique étrangère et les changements climatiques. Par exemple, des occasions de dialogue entre les pays de l'Arctique concernant plusieurs problèmes, tels que la dimension septentrionale, pourraient créer de l'espace pour traiter des problèmes de l'exploitation accrue des ressources. L'UE a déjà fait preuve de sa capacité dans ce domaine par sa diplomatie avec la Russie concernant la ratification du Protocole de Kyoto, facilitant son entrée en vigueur. Cependant, l'UE doit être plus sûre d'elle, cohérente et ouverte pour le faire de manière efficace.

L'UE et les États-Unis reconnaissent de plus en plus qu'un mécanisme servant à traiter avec les pays tiers s'avère nécessaire, en plus de la coopération bilatérale et multilatérale. La « triangulation » procure l'occasion à l'UE ou aux

États-Unis de s'engager avec des économies émergentes (telles que la Chine) et des pays tiers du monde en développement. La gestion de la relation entre l'UE, les É.-U., la Chine et les pays en développement sera cruciale si la poursuite des objectifs mondiaux communs doit être durable.

Plusieurs recommandations peuvent être faites quant à l'Arctique. La capacité du Conseil de l'Arctique de s'occuper des questions liées aux changements climatiques doit être renforcée puisque le développement durable est au cœur de son mandat. Il existe des occasions d'intégrer les conséquences au niveau de la politique de l'ACIA dans le cadre plus élargi de son travail, tel que sur le développement durable, le bien-être des peuples de l'Arctique, la pollution émanant des activités industrielles et la conservation des ressources naturelles. Ces programmes se rapportent tant à l'atténuation qu'à l'adaptation aux changements climatiques. Cela pourrait nécessiter de donner au Conseil de l'Arctique un mandat politique plus puissant, lequel pourrait aussi inclure une démarche davantage ascendante à son travail et le développement d'un fonds.

La coopération scientifique afférente aux changements climatiques peut être renforcée, par exemple en s'appuyant sur l'ACIA. Cela pourrait être fait en approfondissant l'analyse (par ex. en développant d'autres scénarios) et en ayant un programme de surveillance robuste. On pourrait appliquer les leçons tirées de la coopération scientifique en Antarctique.

L'Année polaire internationale (2007–2009) pourrait être utilisée comme un mécanisme d'élargissement de la coopération et du dialogue internationaux sur l'Arctique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Conseil de l'Arctique. Il y a des occasions d'utiliser les images découlant des conséquences des changements climatiques pour conscientiser le public et les responsables de l'élaboration des politiques envers les réalités des changements climatiques. Il faut également la considérer comme une occasion de donner un coup de fouet pour obtenir une voix plus concertée représentant les parties intéressées à l'Arctique à l'échelle de la planète.

L'apport danois aux divers organismes de coordination du système des Nations Unies (par ex. groupe de gestion de l'environnement, Groupe des Nations Unies pour le développement, Forum ministériel mondial sur l'environnement) pourrait souligner que les changements climatiques sont un enjeu transversal plutôt qu'un sujet séparé à être traité dans une discussion portant sur l'environnement. Un examen des changements climatiques et de ses liens aux programmes et aux activités des divers organismes de l'ONU pourrait contribuer à accroître la compréhension et à encourager la cohérence à cet égard.

8.2 La sécurité énergétique et l'investissement

Le Danemark est bien placé pour promouvoir l'idée selon laquelle les actions respectueuses du climat amélioreront les problèmes d'approvisionnement en énergie et pour porter ce message partout au monde. Il est nécessaire de faire une recherche et une analyse ciblées afin de démontrer ce lien et d'examiner la dynamique changeante du rôle de la sécurité énergétique et des changements climatiques dans les relations géopolitiques.

Le Danemark pourrait renforcer ce message en ciblant et en engageant les pays importateurs d'énergie, tels que la Chine, qui est à la recherche d'intrants pour renforcer sa situation d'approvisionnement en énergie, par le biais de partenariats dans les domaines des approches de l'énergie propre, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Le gouvernement danois devrait former un partenariat avec le secteur privé pour livrer ces efforts ciblés, qui sont fondés sur une expérience nationale réussie. Dans ce partenariat, le gouvernement pourrait se servir de ses relations pour renforcer les offres et pour travailler conjointement avec le secteur privé à vendre et à transmettre l'expérience et le savoir-faire en matière d'énergie.

Pour les pays exportateurs d'énergie, des efforts visant à améliorer l'accès au marché et à promouvoir la libéralisation aideront les pays producteurs de pétrole à diversifier leurs économies et à améliorer les investissements non pétroliers. Les relations renforcées entre producteurs et consommateurs aideront à atteindre des marchés et des prix plus stables. Tous deux pourraient contribuer à atteindre des objectifs liés à l'économie et aux changements climatiques, mais cela nécessite que les décideurs créent des liens entre les objectifs liés à l'énergie, à l'économie et aux changements climatiques.

8.3 La coopération au développement

Il vaut la peine d'inclure les changements climatiques aux domaines stratégiques dans lesquels les décideurs ont déjà du pouvoir, afin d'aider à établir ces liens entre les objectifs liés à l'énergie, à l'économie et aux changements climatiques. Un bon exemple de décideurs établissant de bons liens et tirant profit de leurs points forts est le travail effectué par le Ministère danois des Affaires étrangères destiné à intégrer la réflexion sur le climat à l'aide au développement. Il faudrait encourager cette expérience d'intégration des changements climatiques et de l'adaptation à la programmation sur le développement dans les IFI, les organisations de l'ONU et dans d'autres forums internationaux.

La coopération au développement peut aussi servir à répondre aux besoins variés des pays en développement et à encourager le soutien envers les efforts internationaux liés aux changements climatiques. Par exemple :

- Dans les PMA et autres pays en développement vulnérables : augmenter le financement de l'adaptation en intégrant le climat aux programmes d'aide bilatéraux et en encourageant des investissements adéquats dans les fonds de la CCNUCC sur le climat, en renflouant le FEM à un niveau supérieur ou égal au niveau actuel et en encourageant le financement non différentiel pour les projets d'adaptation; et fournir le perfectionnement des compétences aux négociateurs des changements climatiques et aux représentants officiels des ministères sectoriels (par ex. finances, industrie, énergie) afin d'assurer qu'ils soient capables de comprendre et d'évaluer les conséquences potentielles des régimes postérieurs à 2012 qui sont proposés et d'autres efforts visant à relever le défi que posent les changements climatiques.
- Pour les pays en développement fortement émetteurs : entreprendre une analyse en coopération avec ces pays afin d'explorer les conséquences des différentes options de régimes postérieurs à 2012 et les impacts de la poursuite de la voie d'une technologie de l'énergie propre; investiguer les options de transfert de technologie respectueuse du climat afin d'aider à produire un effet de levier sur d'autres investissements propres, y compris par le biais du MDP; et fournir un renforcement des capacités pour la création d'aiguillons du marché destinés à encourager les actions d'adaptation.

Le gouvernement danois pourrait aussi envisager de prendre des mesures et de fournir du financement pour améliorer les secours en cas de catastrophe et aider les populations des pays en développement à faire face aux conséquences des phénomènes météorologiques extrêmes. Par exemple, le gouvernement pourrait soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de l'île Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du programme d'action de la Barbade pour le développement durable des PEID. D'autres options à suivre comprennent un fonds destiné aux mesures correctrices (par ex. des mécanismes d'assurance payés par les pays développés) de même qu'un fonds destiné aux mesures de prévention (étroitement lié ou aligné avec le fonds pour le climat sous l'égide de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto).

8.4 La paix et la sécurité internationales

Le Danemark peut user de son influence sur le système des Nations Unies pour tenter de faire reconnaître les changements climatiques anthropiques comme une menace pour la paix et la sécurité internationales, que ce soit de

manière explicite en vertu de l'Article 39 du Chapitre VII des pouvoirs du Conseil de sécurité de l'ONU ou de manière implicite comme interlocuteur dans une résolution plus élargie.

Il y a également des possibilités d'incorporer des considérations relatives aux changements climatiques dans les évaluations des risques des priorités du Danemark en matière de politique étrangère, de sécurité et de développement. Ces deux possibilités peuvent être soutenues par de la recherche fondée sur des preuves pour lier les changements climatiques à des menaces de sécurité imminentes d'une manière qui aiderait à bâtir la cause de la nécessité d'une action concertée sur les changements climatiques.

8.5 Le commerce et l'investissement

Plusieurs actions spécifiques pourraient contribuer à faire progresser les débouchés dans le domaine du commerce et de l'investissement :

- Exercer des pressions pour atténuer les appels quelque peu agressifs de l'UE pour que les pays en développement fassent des concessions réciproques dans les négociations commerciales et dans les négociations en cours de l'APE.
- Incorporer de manière explicite des éléments liés aux changements climatiques dans toute aide au commerce ou dans tout effort de facilitation du commerce soutenu par le Danemark.
- Établir un mécanisme de sélection des divers résultats potentiels de l'OMC du point de vue du développement durable (soit au niveau danois ou au niveau de l'UE). Le paragraphe 51 de la Déclaration de Doha prévoit un rôle de ce type pour le Comité sur le commerce et l'environnement, mais jusqu'à présent, le défi n'a été abordé que de façon partielle sous la forme d'évaluations des conséquences sur la durabilité (*Sustainability Impact Assessments*).⁶⁴ Un mécanisme similaire aurait de la valeur dans les négociations de l'APE.
- Selon les résultats d'une telle sélection, encourager l'UE à faire une présentation à l'OMC (probablement au Comité sur le commerce et l'environnement) soulignant l'importance des efforts liés aux changements climatiques pour la réussite d'un résultat dans les divers domaines de négociation de l'OMC.
- Travailler à partir du modèle de négociation qui a aidé à amener la ratification de Kyoto par les Russes, s'engager dans des pourparlers stratégiques bilatéraux avec les pays en développement qui sont essentiels aux négociations de Doha et postérieures à 2012, en cherchant à obtenir des accords transversaux qui pourraient faire progresser la cause.

- Encourager les ministères des Finances et les ministères des Affaires étrangères qui sont responsables de mener des négociations internationales à entrer dans le débat sur les normes améliorées pour les questions de l'OCE relatives aux changements climatiques.

8.6 Le réseautage diplomatique

Aucun changement n'est possible à moins que les institutions du milieu de la politique étrangère ne se sentent concernées. Cela nécessite que les cadres dirigeants des ministères des Affaires étrangères établissent la direction à prendre et qu'ils fournissent un centre de liaison à l'intérieur de leurs institutions pour faire progresser le programme. L'annonce faite en juin 2006 par la ministre des Affaires étrangères du R.-U., Margaret Beckett, identifiant les changements climatiques comme un domaine prioritaire de la mission étrangère du R.-U., est un bon exemple de cet engagement. Par ailleurs, l'engagement politique permanent, un réseau diplomatique désireux de livrer la marchandise et une approche cohérente dans l'ensemble du gouvernement sont les trois éléments les plus importants qui sont nécessaires à l'atteinte des objectifs liés aux changements climatiques.

Notes en fin d'ouvrage

- 1 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GEIC), 2001. Rapport du Groupe de travail III du GIEC, Bilan: Résumé à l'intention des décideurs. Nations Unies. <<http://www.ipcc.ch/pub/un/giecg3.pdf>>.
- 2 Environnement Canada, 2002. Questions fréquemment posées au sujet de la science du changement climatique. <http://www.msc-smc.ec.gc.ca/education/scienceofclimatechange/understanding/FAQ/index_f.html?>.
- 3 Étude menée par le *Southampton Oceanography Centre* et le *Tyndall Centre for Climate Change Research* portant sur l'amélioration des estimations de l'effondrement probable du système de circulation thermohaline. Les résultats préliminaires semblent indiquer que la probabilité que ce phénomène se produise est 10 fois plus élevée que les prévisions faites à l'origine. Voir P. Challenor, R. Hankin et B. Marsh, 2005. « *The Probability of Rapid Climate Change* ». Présentation faite à la conférence : *Avoiding Dangerous Climate Change*, 1-3 février 2005, Exeter, U.K.
- 4 Julio Godoy, 2006. *Global Warming, Not Just Heat Wave*. Inter Press Service, 21 juillet 2006.
- 5 NASA Goddard Institute for Space Studies. *Surface Temperature Analysis, 2006. Global Temperature Trends: 2005 Summation*. <data.giss.nasa.gov/gistemp/>.
- 6 *National Oceanic and Atmospheric Administration*, 2006. *NOAA Reviews Record-Setting 2005 Atlantic Hurricane Season: Active Hurricane Era Likely To Continue*. <<http://www.noaa.gov/stories2005/s2540.htm>>.
- 7 NASA Earth Observatory, 2006. *Record Low for June Arctic Sea Ice*. <earthobservatory.nasa.gov/Newsroom/NewImages/images.php3?img_id=16978>.
- 8 IPCC, 2001; et *Arctic Climate Impact Assessment*, 2004. *Impacts of a Warming Climate*. Cambridge, U.K.: Cambridge University Press. <<http://amap.no/acia/>>.

- 9 Kelly Levin et Jonathan Pershing, 2006. *Issue Brief: Climate Science 2005: Major New Discoveries*. Washington, D.C.: *World Resources Institute*.
- 10 GIEC, 2001.
- 11 Parry et al., prédisent que, même à des niveaux modestes de réchauffement planétaire, d'ici 2080, des dizaines de millions de personnes du monde entier auront un risque additionnel de connaître la faim et les inondations côtières, des centaines de millions risqueront de contracter la malaria et des milliards de personnes seront à risque de connaître des pénuries d'eau. Voir Martin Parry, Nigel Arnell, Tony McMichael, Robert Nicholls, Pim Martens, Sari Kovats, Matthew Livermore, Cynthia Rosenzweig, Ana Iglesias et Gunther Fischer, 2001. « *Millions at Risk: Defining critical climate change threats and targets* ». *Global Environmental Change*, (11): 181–183.
- 12 *Council of the European Union*, 2005. *Climate change medium and longer-term emission reduction strategies*, 7242/05, 11 mars.
- 13 *Dutch Scientific Council for Government Policy (WRR)*, 2006. *Summary – Climate Strategy: Between ambition and realism*. <<http://www.wrr.nl/english/content.jsp?objectid=3526>>.
- 14 Louise Van Schaik et C. Egenhofer, 2003. *Reform of the EU Institutions: Implications for the EU's performance in climate negotiations*, *CÉPS Policy Brief* No. 40.
- 15 Commission européenne (CE), 2006. Rapport annuel 2006 sur la politique de développement de la Communauté européenne et la mise en œuvre de l'aide extérieure en 2005. p. 4.
- 16 En juin 2005, le Sommet É.-U.-UE a lancé « *Initiative to Enhance Transatlantic Economic Integration and Growth* ». Ce document traite de la coopération relative à la réglementation et aux normes, de marchés financiers libres et compétitifs, d'innovation et de développement de technologies, de commerce, de voyage et de sécurité, d'efficacité énergétique, de protection des droits de propriété intellectuelle, d'investissement, de politique de concurrence et de son exécution, de passation de marchés publics et de services. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse : <<http://www.state.gov/p/eur/rls/or/68145.htm>>, accédé le 25 août 2006.
- 17 Tony Hayward, 2005. « *Global Energy Sustainability* ». *Business Today International Conference*. New York, 25 novembre. <<http://www.businesstoday.org/hayward.htm>>.
- 18 *European Environment Agency (EEA)*, 2006. *Energy and Environment in the European Union: Tracking progress towards integration*. *EEA Report*, No. 8/2006, p. 11. <http://reports.eea.europa.eu/eea_report_2006_8/en>.
- 19 Commission des communautés européennes (CCE). 2006. Livre vert : Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable. {SEC(2006) 317}, Bruxelles, 8.3.2006, COM(2006) 105 final. <http://ec.europa.eu/energy/green-paper-energy/doc/2006_03_08_gp_document_fr.pdf>.
- 20 AEE, 2006.
- 21 GIEC, 2001. Bilan 2001 des changements climatiques. Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au troisième rapport d'évaluation du GEIC. <<http://www.ipcc.ch/pub/un/giecg2.pdf>>.
- 22 Erica S. Downs, 2004. « *The Chinese Energy Security Debate* ». *China Quarterly*, No. 177.
- 23 National People's Congress, 2005. *The Renewable Energy Law of the People's Republic of China*. *Government of China*. <<http://www.ccchina.gov.cn/english>>.
- 24 *Danish Energy Authority*, 2006. *Continued Improvement in Energy Efficiency in Denmark*. <<http://www.ens.dk/sw33581.asp>>.
- 25 Michael Klare, 2006. « *The Coming Resource Wars* ». *The Energy Bulletin*, 6 mars. <<http://www.energybulletin.net/13605.html>>.

- 26 UE, 2003. Une Europe sûre dans un monde meilleur : Stratégie européenne de sécurité. <<http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf>>.
- 27 Par la perturbation des cycles de production et les régimes climatiques extrêmes, la désertification ou la réduction des ressources en eau.
- 28 Hans Günter Brauch, 2002. *Climate Change, Environmental Stress and Conflict. AFES-PRESS Report for the Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety*. p. 87.
- 29 BBC News, 2005. *Ex-UN Chief Warns of Water Wars. February 2*. <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/4227869.stm>>.
- 30 Jon Barnett, 2003. « *Security and Climate Change* ». *Global Environmental Change*, Vol. 13, Pergamon, p. 9.
- 31 United Nations (UN), 2004. « *Facts and Figures: Desertification and Drought* ». 2003 : *International Year of Fresh Water*. <http://www.wateryear2003.org/en/ev.php-URL_ID=5137&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html>.
- 32 Francesco Sindico, 2005. « *Ex-Post and Ex-Ante [Legal] Approaches to Climate Change Threats to the International Community* ». *New Zealand Journal of Environmental Law* 9: 209–238.
- 33 Robert McLeman et Barry Smit, 2004. Changement climatique, migration et sécurité. Commentaire N° 86, Service canadien du renseignement de sécurité. <<http://www.csis-scrs.gc.ca/fr/publications/commentary/com86.asp>>.
- 34 Jon Barnett, 2003. p. 7.
- 35 *Pacific News Service*, 2006. « *Niue: No Response Yet To Tuvalu's Resettlement Proposal* ». *Pacific Magazine*. <<http://www.tuvaluaislands.com/news/archives/2006/2006-01-12.htm>>; et Alan Dupont et Graeme Pearman, 2006. *Climate Change and Security*. Lowry Institute Paper 12. Double Bay, Australie : Lowry Institute for International Policy.
- 36 Rob Huebert, 2001. Impact du changement climatique sur le passage du Nord-Ouest. *Isuma*, 2(4), Hiver. <http://www.isuma.net/v02n04/huebert/huebert_f.shtml>.
- 37 Alex Duval-Smith, 2005. « *Arctic Booms as Climate Change Melts Polar Ice Cap* ». *The Guardian*, November 27. <<http://observer.guardian.co.uk/international/story/0,6903,1651724,00.html>>.
- 38 Jorn Madslie, 2005. *Global Warming: Help or hindrance? BBC News, October 27*.
- 39 Kofi Annan, 2000. Nous les peuples. Le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle, Rapport du millénaire du Secrétaire général des Nations Unies, ONU Doc. A/54/2000, 3 avril. <<http://www.un.org/french/millenaire/sg/report/full.htm>>.
- 40 La résolution 44/206 (22 décembre 1989) de l'Assemblée générale des Nations Unies reconnaît la menace à long terme posée à de nombreux états situés à proximité du niveau de la mer suite à l'élévation des niveaux de la mer alimentée par les changements climatiques (Penny, 2005).
- 41 UE, 2003.
- 42 Pour une enquête complète sur les liens qui existent entre le commerce et l'environnement, y compris sur les liens à l'efficacité, consultez IISD/UNEP, 2005. *Trade and Environment: A Handbook (2nd ed.)*. Winnipeg: IISD (Chapter 4). Consultez également Brian R. Copeland et M. Scott Taylor, 2003. *Trade and the Environment: Theory and Evidence*. Princeton: Princeton University Press.
- 43 Voir, par exemple, WTO, 2005. *Reclaiming Development in the WTO Doha Development Round* (présentation de l'Argentine, du Brésil, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Namibie, du Pakistan, des Philippines, de l'Afrique du Sud et du Venezuela au comité du commerce et du développement (*Trade and Development Committee*). WT/COMTD/W/145, 1^{er} décembre 2005.

- 44 Notez que bien que ce potentiel existe, cela n'a encore été activement effectué par aucun gouvernement dans les pourparlers. Voir Francisco Aguayo Ayala et Kevin Gallagher, 2005. *Preserving Policy Space for Sustainable Development: The Subsidies Agreement at the WTO*. Document de recherche thématique rédigé pour le *Trade Knowledge Network*. Winnipeg: IISD.
- 45 Le problème est que si les membres de l'OMC conviennent d'adopter une approche de traitement des différends entre les Parties concernant un AME (l'étroit mandat actuel donné par le texte de Doha), cela pourrait limiter la capacité de l'Organe d'appel de l'OMC à traiter adéquatement la question beaucoup plus pressante des différends entre les Parties et les non Parties d'un AME. Voir Nathalie Bernasconi-Osterwalder, 2005. « *Trade and Environment: Where Do We Stand After Doha?* » Communication présentée lors de la conférence: *WTO's Contribution to Sustainable Development Governance: Balancing Opportunities and Threats*, Paris, 21–22 octobre 2005.
- 46 Prendre note que l'augmentation des exportations serait concentrée dans quelques pays exportateurs en développement relativement gros. Bien sûr, rien n'est automatique quant à la possibilité de dépenses gouvernementales accrues sur la capacité d'adaptation en réponse à la libéralisation du secteur agricole; bien qu'un tel investissement serait logique, il pourrait être nécessaire qu'il y ait une coopération internationale proactive pour qu'il se fasse.
- 47 Dans le contexte des services d'approvisionnement en eau, par exemple, voir Scott Vaughan, 2003. *Privatization, Trade Policy and the Question of Water*. Les séminaires de l'Iddri no. 9. Paris: Institut de développement durable et des relations internationales; George R.G. Clarke, Katrina Kosec et Scott Wallsten, 2004. *Has Private Participation in Water and Sewerage Improved Coverage? Empirical Evidence from Latin America*. Working Paper 04-02, AEI-Brookings Joint Center for Regulatory Studies; Arthur C. McIntosh, 2003. *Asian Water Supplies: Reaching the Urban Poor*. London: Asian Development Bank.
- 48 Pour une enquête sur les questions et la documentation, voir Aaron Cosbey, 2005. « *Climate Change and Competitiveness: A Survey of the Issues* ». Document de référence d'un atelier d'experts : *Climate Change, Trade and Competitiveness*. Chatham House, London, 30 mars 2005.
- 49 De telles mesures seraient confrontées à une perspective incertaine si elles étaient contestées à l'OMC; il y a pour le moment peu de consensus parmi les juristes quant à leur conformité au règlement de l'OMC. Pour une enquête sur le débat, consultez Richard Tarasofsky, 2005. « *The Kyoto Protocol and the WTO* ». Document de référence sur un atelier d'experts : *Climate Change, Trade and Competitiveness*, Chatham House, London, 30 mars 2005.
- 50 Le financement de la CEA n'est pas une composante de l'APD, mais c'est un flux financier qui est plus grand que l'APD.
- 51 Crescencia Maurer, 2003. « *Financing Carbon: Export Credit Agencies and Climate Change* ». *Transition from Fossil to Renewable Energy Systems: What Role for Export Credit Agencies?* Washington, D.C.: World Resources Institute.
- 52 Par exemple, les OCE pour les pays de l'OCDE s'en tiennent aux termes de l'arrangement sur les directives relatives aux crédits à l'exportation aidés officiellement (*Arrangement on Guidelines for Officially Supported Export Credit*) qui a été établi en 1978 dans le but d'empêcher les OCE de déformer les marchés financiers et de faire concurrence aux institutions financières commerciales.
- 53 Aaron Cosbey, 2004. *A Capabilities Approach to Trade and Sustainable Development: Using Sen's Concept of Development to Re-Examine the Debates*. Commandé par la *Swiss Agency for Cooperation and Development*. Winnipeg: IISD. Dans le contexte des EPA, consultez Matthias Busse et al., 2006. « *The Institutional Challenge of EPAs* ». *Trade Negotiations*

- Insights*, 5(3). Pour un exposé solide sur cet argument dans le contexte de l'investissement dans des services et dans l'infrastructure en particulier, consultez la *World Bank*, 1994. *World Development Report 1994: Infrastructure for Development*. Washington: World Bank/Oxford University Press.
- 54 Pour une évaluation austère des résultats des APE basée sur la réciprocité, consulter Stephen Karingi, et al., 2005. *Economic and Welfare Impacts of the EU–Africa Economic Partnership Agreements*. African Trade Policy Centre Work in Progress No. 10, Economic Commission for Africa, mars.
- 55 Il y a bien sûr un désaccord au sujet des conséquences potentielles du développement des diverses demandes de négociation. Pour un avertissement convainquant sur les dommages potentiels des propositions actuelles, consultez Faizel Ismail, 2005. « *Mainstreaming Development in the World Trade Organization* ». *Journal of World Trade*, 39(1): 11–21.
- 56 UNCTAD, 2005. *World Investment Report 2005 : Transnational Corporations and the Internationalization of R&D*. New York et Geneva: UN. p. 8.
- 57 Idem.
- 58 OECD, 2005. *Aid Rising Sharply, According to Latest OECD Figures*. Paris: OECD. p. 1.
- 59 Uma Lele, Nafis Sadk et Adele Simmons, 2005. *The Changing Aid Environment: Can Global Initiatives Eradicate Poverty?* Paris: OECD-DAC.
- 60 CEC, 2003. *Climate Change in the Context of Development Cooperation*. p. 4.
- 61 OECD, 2005. *Statistical Annex of the 2005 Development Cooperation Report*. Tableaux 1 et 15. Paris: OECD.
- 62 Lisa Schipper et Mark Pelling, 2006. « *Disaster Risk, Climate Change and International Development: Scope for, and challenges to, integration* ». *Disasters*, 30(1): 19–38.
- 63 Michael J. Finger, 2006. *Aid for Trade: How we got here and where we might go*. *International Lawyers and Economists Against Poverty (ILEAP)*, Background Brief No. 10.
- 64 Le paragraphe 51 charge les Comités sur le commerce et le développement et sur le commerce et l'environnement « d'agir à titre de forum pour identifier et discuter des aspects des négociations liés au développement et à l'environnement, afin d'aider à atteindre l'objectif qui est de refléter de manière adéquate le développement durable ».

Annexe : Les changements climatiques au niveau multilatéral

Plusieurs processus au niveau multilatéral offrent des possibilités de mettre en œuvre des stratégies destinées à permettre aux pays développés et aux pays en développement d'entamer le dialogue et de prendre des mesures de lutte contre les changements climatiques.

1. La CCNUCC et le Protocole de Kyoto

La CCNUCC et son Protocole de Kyoto sont les éléments les plus reconnus et avancés de l'intervention face aux changements climatiques. L'élaboration d'une approche plus efficace et globale visant à s'attaquer aux changements climatiques postérieurement à 2012 a reçu une impulsion considérable avec le lancement d'un processus à deux volets initié lors de la Conférence des Parties servant de réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CP-11/RDP-1) tenu à Montréal en novembre/décembre 2005. Ces discussions ont lieu en vertu de l'Article 3.9 du Protocole sur les futurs engagements et en vertu de la Convention par le biais d'un dialogue sur les mesures de coopération à long terme (*Dialogue on Long-term Cooperative Action*). Il est clair que les négociations sur les futurs engagements seront difficiles et qu'une approche ciblée et absolue « qui convienne à tous », du type de celle de Kyoto, envers les futurs engagements n'est pas susceptible d'obtenir le soutien des émetteurs majeurs de GES (par ex. les É.-U., la Chine et l'Inde).

Les premières réunions tenues avec l'approche à deux volets ont eu lieu à Bonn en Allemagne en mai 2006. Le Dialogue a examiné la progression des objectifs afférents au développement d'une manière durable, abordant l'action en matière d'adaptation et en réalisant le plein potentiel des possibilités en matière de technologie et axées sur les forces du marché. La réunion, première d'une série pouvant aller jusqu'à quatre, n'a pas eu d'issue exécutoire ni négociée, bien qu'un rapport des co-facilitateurs sera rédigé.¹ Le groupe de travail spécial (GTS) a convenu d'un futur plan de travail servant à établir de nouvelles cibles postérieurement à 2012. Le rapport sur la réunion du groupe de travail de la CCNUCC a noté que la discussion du groupe sera centrée sur l'examen d'autres engagements par les parties de l'Annexe I et que le GTS devrait avoir pour but de terminer son travail à temps en veillant à ce qu'il n'y ait aucune interruption entre la première et la deuxième période

d'engagement (bien qu'aucun calendrier n'ait été déterminé pour les décisions au niveau des réductions). La deuxième séance du GTS aura lieu au CP/RDP 2 où son futur plan de travail sera élaboré.²

2. Le système des Nations Unies

Plusieurs programmes du système des Nations Unies jouent un rôle important dans l'atteinte des objectifs liés aux changements climatiques, y compris le Fonds pour l'environnement mondial (FEM ou *Global Environment Facility* ou *GEF*) et ses principaux organismes d'exécution : le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale. Les changements climatiques sont aussi visés par des organismes tels que l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation météorologique mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche.

La Commission du développement durable (CDD) a assumé un rôle plus substantiel pour aborder la question du climat en examinant les progrès réalisés envers les aboutissements du Programme 21 et du Plan d'action de Johannesburg notamment quant à l'énergie pour un développement durable et aux changements climatiques. La CDD offre un lieu de réunion supplémentaire dans lequel on peut acquérir une compréhension des différentes perspectives et préoccupations sur ces enjeux cruciaux, particulièrement en ce qui concerne les pays en développement.

3. Le G8 et le Plan d'action de Gleneagles

En 2005, les dirigeants du G8 ont convenu d'un communiqué qui comprenait une déclaration politique, un plan d'action et un futur Dialogue sur les changements climatiques, l'énergie propre et le développement durable.³ Les dirigeants du G8 ont convenu de travailler avec l'AIE pour effectuer une recherche dans des secteurs prioritaires pour faire avancer la question des changements climatiques et avec la Banque mondiale, pour examiner les options de financement de la transition vers une future économie à faibles émissions. Le Dialogue ministériel de Gleneagles va se poursuivre au Mexique en octobre 2006 et fera état du processus au Sommet japonais en 2008. La sécurité énergétique mondiale a été le point de mire du Sommet de St-Pétersbourg de juillet 2006, où le plan d'action s'est engagé à améliorer la sécurité énergétique par la prise de mesures dans des domaines clés, y compris de s'occuper des changements climatiques et du développement durable.⁴

Bien que le G8 ne soit pas un forum de négociation officiel, il joue un rôle important pour atteindre un consensus et pour donner un élan à la voie qui mènera à un régime de politiques sur le climat postérieur à 2012. La

participation du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Afrique du Sud et du Mexique (G8+5) à Gleneagles et à St-Petersbourg a représenté un élargissement de la participation et un spectre plus élargi de l'économie mondiale, en procurant une occasion d'engagement de pays émetteurs majeurs envers la réduction des émissions de GES.

4. La Banque mondiale

La Banque mondiale est en train de développer un cadre d'investissement pour les énergies propres et le développement dans le contexte du Communiqué de Gleneagles. Un document de travail donnant un aperçu du cadre de travail a fait l'objet de discussions lors des réunions du printemps 2006 du Comité de développement et un document révisé sera examiné lors de la réunion annuelle conjointe de la Banque mondiale et du FMI à Singapour en septembre 2006. Le cadre de travail vise à identifier les actions d'investissement et de financement afin d'aider à faire progresser les objectifs de la CCNUCC et d'aider les pays en développement à répondre aux demandes d'énergie pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté d'une manière durable sur le plan de l'environnement.

5. L'OCDE et l'AIE

Dans le domaine des changements climatiques, le but de l'OCDE est d'aider les pays membres à atteindre les objectifs liés aux changements climatiques d'une manière qui soit efficaces sur les plans environnemental et économique. L'OCDE a récemment décidé de renforcer ses travaux portant sur les liens qui existent entre l'adaptation aux changements climatiques et la coopération internationale au développement. Lors de la réunion des ministres du développement et de l'environnement de l'OCDE qui a eu lieu en avril 2006, les ministres ont convenu d'une déclaration conjointe : Déclaration sur la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la coopération pour le développement, y compris d'une décision de développer l'encadrement de l'OCDE servant à intégrer l'adaptation aux activités de développement.⁵

L'AIE fournit des conseils relatifs à des programmes d'action à ses 26 pays-membres dans le but de soutenir leurs efforts visant à assurer une énergie fiable, abordable et propre. Ses travaux font intervenir la politique en matière de changements climatiques et la collaboration en matière de technologie énergétique, dont la *Climate Technology Initiative*. L'OCDE et l'AIE ont accueilli le Groupe d'experts de l'Annexe I de la CCNUCC qui comprend des consultations avec des experts issus de pays en développement pour discuter de questions d'intérêt mutuel relatives au programme international sur les changements climatiques.

Les pays membres de l'OCDE et de l'AIE, qui sont principalement des pays de l'Annexe 1, ont collectivement un poids économique énorme. Les organisations sont bien placées pour apporter des contributions significatives au développement d'un régime postérieur à 2012 au moyen de discussions entre les membres et de consultations avec les pays en développement.

6. Le partenariat Asie-Pacifique pour le développement propre et le climat (*Asia Pacific Partnership on Clean Development and Climate*)

En 2005, l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la République de Corée et les États-Unis ont annoncé le partenariat Asie-Pacifique pour le développement propre et le climat (AP-6). Le but du partenariat est de développer et de déployer des technologies à faibles émissions et non pas de fixer des cibles de réduction des émissions.⁶ L'AP-6, décrit comme un modèle de collaboration publique-privée, est destiné à être le complément du Protocole de Kyoto et à maintenir les principes clés de la CCNUCC.⁷ Une réunion ministérielle inaugurale a eu lieu à Sydney en Australie en janvier 2006. Les premières séances de travail du groupe de travail ont eu lieu aux États-Unis en avril 2006 dans le but d'élaborer des plans d'action visant à encourager le déploiement d'une technologie propre dans huit secteurs : une énergie fossile plus propre, l'énergie renouvelable et la production décentralisée, la production et la transmission de l'énergie, l'acier, l'aluminium, le ciment, l'exploitation du charbon, ainsi que les bâtiments et appareils électroménagers.

Il est difficile d'évaluer les réalisations ou les échecs de l'AP-6 puisqu'il est relativement jeune. S'il porte fruit, l'AP-6 pourrait influencer considérablement le processus mondial d'atténuation future des changements climatiques en raison de sa représentation géopolitique et de ses capacités techniques et économiques. En particulier, deux caractéristiques uniques, le rôle de partenariat de l'industrie dans le cadre de travail de l'AP-6 et l'approche sectorielle servant à aborder les émissions des gaz à effet de serre, pourraient s'avérer extrêmement utiles au développement d'un régime postérieur à 2012 qui reflète plus efficacement la complexité des acteurs qui participent à livrer les engagements en matière de gaz à effet de serre. De même, l'AP-6 pourrait offrir des leçons sur les enjeux cruciaux que sont le transfert de technologie et la coopération technologique internationale. D'autres pays, tels que le Canada, le Mexique et la Russie, ont exprimé leur intérêt à se joindre au partenariat.

Note en fin d'annexe

- 1 Institut international du développement durable (IIDD), 2006. Compte rendu du dialogue de l'UNFCCC sur l'action de coopération à long terme: 15–16 mai 2006. Bulletin des négociations de la terre. Vol. 12, No. 297. 17 mai 2006. Winnipeg: IIDD.
- 2 UNFCCC, 2006. *Report of the Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties under the Kyoto Protocol on its first session*, tenu à Bonn du 17–25 mai 2006 (rapport sur la première session du Groupe de Travail Spécial sur les Nouveaux Engagements pour les Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto). (FCCC/KP/AWG/2006/2, July 18).
<<http://unfccc.int/resource/docs/2006/awg1/eng/02.pdf>>.
- 3 G8, 2005. G8 Gleneagles 2005. *Policy Issues: Climate Change*. <<http://www.g8.gov.uk/>>.
- 4 G8, 2006. *Global Energy Security*. <<http://en.g8russia.ru/docs/11.html>>.
- 5 OECD, 2006. *Declaration on Integrating Climate Change Adaptation into Development Cooperation: Adopted by Environment and Development Ministers of OECD Member Countries on April 4, 2006*. Paris: OECD.
<<http://www.oecd.org/dataoecd/44/29/36426943.pdf>>.
- 6 Australian Government Department of Foreign Affairs and Trade, 2006. *Charter: Asia Pacific Partnership on Clean Development and Climate*.
- 7 US Department of State, 2006. *Asia Pacific Partnership on Clean Development and Climate. Media note, May 1*. <<http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2006/65549.htm>>.

Bibliographie

Akasaka, Kiyo. 2005. *Climate Change and the OECD. Speech to the high-level plenary session of the Conference of the Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change*, (Montréal, 9 décembre).

Kofi Annan, 2000. Nous les peuples. Le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle, Rapport du millénaire du Secrétaire général des Nations Unies, ONU Doc. A/54/2000, 3 avril. <<http://www.un.org/french/millenaire/sg/report/full.htm>>.

Arctic Climate Impact Assessment. 2004. *Impacts of a Warming Arctic*. Cambridge, U.K.: Cambridge University Press. <<http://amap.no/acia/>>.

Australian Government Department of Foreign Affairs and Trade. 2006. *Charter: Asia Pacific Partnership on Clean Development and Climate*.

Ayala, Francisco Aguayo et Kevin Gallagher. 2005. *Preserving Policy Space for Sustainable Development: The Subsidies Agreement at the WTO. Thematic research paper produced for the Trade Knowledge Network*. Winnipeg: IISD.

Barnett, Jon. 2003. « *Security and Climate Change* », *Global Environmental Change*, Vol. 13, Pergamon, pp. 7–17.

BBC News. 2005. *Ex-UN Chief Warns of Water Wars. February*. <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/4227869.stm>>.

Bernasconi-Osterwalder, Nathalie. « *Trade and Environment: Where do we stand after Doha?* ». Communication présentée lors de la conférence: *WTO's Contribution to Sustainable Development Governance: Balancing Opportunities and Threats*, Paris, 21–22 octobre 2005.

Brauch, Hans Günter. 2002. *Climate Change, Environmental Stress and Conflict. AFES-PRESS Report for the Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety*.

Busse, Matthias et al. 2006. « *The Institutional Challenge of EPAs* ». *Trade Negotiations Insights*, 5(3).

Carnaghan, Matthew et Allison Goody. 2006. La souveraineté du Canada dans l'Arctique. PRB 05-61F. Ottawa : Bibliothèque du Parlement.

Challenor, P., R. Hankin et B. Marsh. 2005. « *The Probability of Rapid Climate Change* », présentation faite à la conférence : *Avoiding Dangerous Climate Change*, 1–3 février 2005, Exeter, U.K. <<http://www.stabilisation2005.com/day1/challenor.pdf>>.

Clarke, George R.G., Katrina Kosec et Scott Wallsten. 2004. *Has Private Participation in Water and Sewerage Improved Coverage? Empirical Evidence from Latin America. Working Paper 04-02, AEI-Brookings Joint Center for Regulatory Studies.*

Commission des communautés européennes (CCE). 2006. Livre vert : Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable. {SEC(2006) 317}, Bruxelles, 8.3.2006, COM(2006) 105 final. <http://ec.europa.eu/energy/green-paper-energy/doc/2006_03_08_gp_document_fr.pdf>.

Commission des communautés européennes (CCE). 2003. Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen – les changements climatiques dans le contexte de la coopération au développement. Bruxelles, 11.3.2003 COM(2003) 85 final <<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/r12542.htm>>.

Copeland, Brian R. et M. Scott Taylor. 2003. *Trade and the Environment: Theory and Evidence.* Princeton: Princeton University Press.

Corell, Robert et al. 2004. *Impacts of a Warming Arctic: Arctic Climate Impact Assessment. ACIA Overview Report.* Cambridge : Cambridge University Press.

Cosbey, Aaron. 2005. « *Climate Change and Competitiveness: A Survey of the Issues* ». Document de référence d'un atelier d'experts : *Climate Change, Trade and Competitiveness.* Chatham House, London, 30 mars 2005.

Cosbey, Aaron. 2004. *A Capabilities Approach to Trade and Sustainable Development: Using Sen's Concept of Development to Re-Examine the Debates.* Commandé par la Swiss Agency for Cooperation and Development. Winnipeg: IISD.

Council of the European Union, 2005. *Climate change medium and longer-term emission reduction strategies, 7242/05, 11 mars.*

Danish Energy Authority. 2006. *Continued Improvement in Energy Efficiency in Denmark.* <<http://www.ens.dk/sw33581.asp>>.

DFID. 2006. *Eliminating World Poverty – Making Governance Work for the Poor.*

Downs, Erica S. 2004. « *The Chinese Energy Security Debate* », *China Quarterly*, No. 177.

Dupont, Alan et Graeme Pearman. 2006. *Heating up the Planet: Climate change and security, Lowry Institute, Paper 12.*

- Dutch Scientific Council for Government Policy (WRR)*. 2006. *Summary – Climate Strategy: Between ambition and realism*.
<<http://www.wrr.nl/english/content.jsp?objectid=3526>>.
- Duval-Smith, Alex. 2005. « *Arctic Booms as Climate Change Melts Polar Ice Cap* », *The Guardian*, 27 novembre.
- Europa. 2005. *EU and Africa – Towards a Strategic Partnership*.
<http://www.europa-eu-un.org/articles/en/article_5499_en.htm>.
- European Commission*. 2006. *Europe in the World – Some Practical Proposals for Greater Coherence, Effectiveness and Visibility*.
- European Commission*. 2004. *A World Player – the EU's External Relations*.
- European Environment Agency*. 2006. *Energy and Environment in the European Union: Tracking progress towards integration*. p. 11.
<http://reports.eea.europa.eu/eea_report_2006_8/en>.
- European Environment Agency*. 2004. « *Arctic environment: European perspectives. Why should Europe care?* » *Environment Issue Report*, No. 38.
- UE, 2003. Une Europe sûre dans un monde meilleur : Stratégie européenne de sécurité. <<http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf>>.
- Finger, Michael J. 2006. *Aid for Trade: How we got here and where we might go. International Lawyers and Economists Against Poverty (ILEAP), Background Brief No. 10*.
- Foreign and Commonwealth Office*. 2005. *UK International Priorities – The FCO Sustainable Development Strategy*.
- G8. 2006. *Global Energy Security*. <<http://en.g8russia.ru/docs/11.html>>.
- G8. 2005. *G8 Gleneagles 2005. Policy Issues: Climate Change*.
<<http://www.g8.gov.uk/>>.
- Godoy, Julio. 2006. *Global Warming, Not Just Heat Wave*. *Inter Press Service*, 21 juillet.
- Greenspan Bell, Ruth. 2006. « *What to do about Climate Change* », *Foreign Affairs*, 85(3), p. 105.
- Hain, Peter. 2001. *The End of Foreign Policy? Fabian Society, RIIA, Green Alliance*.
- Hayward, Tony. 2005. « *Global Energy Sustainability* ». *Business Today International Conference*. New York, 25 novembre.
<<http://www.businesstoday.org/hayward.htm>>.

House of Lords. 2006. *The EU and Africa: Towards a Strategic Partnership*.

Rob Huebert, 2001. Impact du changement climatique sur le passage du Nord-Ouest. *Isuma*, 2(4), Hiver. <http://www.isuma.net/v02n04/huebert/huebert_f.shtml>.

ICTSD. 2006. *EU Trade Chief Moots New WTO Round on Energy*. <<http://www.ictsd.org/weekly/06-06-28/inbrief.htm>>.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GEIC), 2001. Bilan 2001 des changements climatiques. Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au troisième rapport d'évaluation du GEIC. <<http://www.ipcc.ch/pub/un/giecgt2.pdf>>.

GIEC. 2001. Troisième rapport d'évaluation. Rapport du Groupe de travail III du GIEC, Bilan: Résumé à l'intention des décideurs. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Nations Unies. <<http://www.ipcc.ch/pub/un/giecgt3.pdf>>.

International Energy Agency. 2005. *World Energy Investment Outlook 2005*. Paris : IEA.

Institut international du développement durable (IIDD), 2006. Compte rendu du dialogue de l'UNFCCC sur l'action de coopération à long terme: 15–16 mai 2006. Bulletin des négociations de la terre. Vol. 12, No. 297. 17 mai 2006. Winnipeg: IIDD.

IISD/UNEP. 2005. *Trade and Environment: A Handbook (2nd ed.)*. Winnipeg : IISD, (Chapter 4).

International Scientific Steering Committee. 2005. *Avoiding Dangerous Climate Change. Report of the ISSC to the International Symposium on the Stabilisation of greenhouse gas concentrations*. Hadley Centre, Met Office, Exeter, U.K. 1–3 février 2005.

International Strategy for Disaster Reduction. 2005. *Hyogo Framework for Action 2005–2015: Building the Resilience of Nations and Communities to Disasters*. Report of the World Conference on Disaster Reduction, 18–22 janvier 2005, Kobe, Hyogo, Japan. <<http://www.unisdr.org/wcdr/intergover/official-doc/L-docs/Hyogo-framework-for-action-english.pdf>>.

Karas, J. et T. Bosteel. 2005. *OPEC and Climate Change: Challenges and Opportunities*. London : Chatham House.

Karingi, Stephen et al. 2005. *Economic and Welfare Impacts of the EU-Africa Economic Partnership Agreements*. African Trade Policy Centre Work in Progress No. 10, Economic Commission for Africa, March.

Lele, Uma, Nafis Sadk et Adele Simmons. 2005. *The Changing Aid Environment: Can Global Initiatives Eradicate Poverty?* Paris: OECD-DAC. <<http://www.oecd.org/dataoecd/60/54/37034781.pdf>>.

Levin, Kelly et Jonathan Pershing. 2006. *Issue Brief: Climate Science 2005: Major New Discoveries*. Washington, D.C. : World Resources Institute. <http://climate.wri.org/project_text.cfm?ProjectID=228>.

Klare, Michael. 2006. « *The Coming Resource Wars* », *The Energy Bulletin*, March 6. <<http://www.energybulletin.net/13605.html>>.

Madslie, Jorn. 2005. *Global Warming: Help or hindrance?*, *BBC News*, October 27.

Maurer, Crescencia. 2003. « *Financing Carbon: Export Credit Agencies and Climate Change* », *Transition from Fossil to Renewable Energy Systems: What Role for Export Credit Agencies?* Washington, D.C. : World Resources Institute.

McIntosh, Arthur C. 2003. *Asian Water Supplies: Reaching the Urban Poor*. London : *Asian Development Bank*.

McLeman, Robert et Smit, Barry. 2004. Changement climatique, migration et sécurité. Commentaire N° 86, Service canadien du renseignement de sécurité. <<http://www.csis-scrc.gc.ca/fr/publications/commentary/com86.asp>>.

Environnement Canada, 2002. Questions fréquemment posées au sujet de la science du changement climatique. <http://www.msc-smc.ec.gc.ca/education/scienceofclimatechange/understanding/FAQ/index_f.html?>.

Ministry of Foreign Affairs of Denmark. 2006. *Danish Development Policy*. <<http://www.um.dk/en/menu/DevelopmentPolicy/DanishDevelopmentPolicy/DanishDevelopmentPolicy>>.

NASA Earth Observatory. 2006. *Record Low for June Arctic Sea Ice*. <earthobservatory.nasa.gov/Newsroom/NewImages/images.php3?img_id=16978>.

NASA Goddard Institute for Space Studies *Surface Temperature Analysis*. 2006. *Global Temperature Trends: 2005 Summation*. <data.giss.nasa.gov/gistemp/>.

National Oceanic and Atmospheric Administration. 2006. *NOAA Reviews Record-Setting 2005 Atlantic Hurricane Season: Active Hurricane Era Likely To Continue*. <<http://www.noaanews.noaa.gov/stories2005/s2540.htm>>.

National People's Congress. 2005. *The Renewable Energy Law of the People's Republic of China*. *Government of China*. <<http://www.cchina.gov.cn/english>>.

Nohr, Henning. 2006. communication personnelle, juillet 2006.

OECD. 2005. *Aid Rising Sharply, According to Latest OECD Figures*. Paris : OECD. <http://www.oecd.org/departement/0,2688,en_2649_34447_1_1_1_1_1,00.html>.

OCDE. 2005. L'annexe statistique de la publication « Coopération pour le développement, Rapport 2006 ». Paris : OCDE. <http://www.oecd.org/document/9/0,2340,fr_2825_293564_34036298_1_1_1_1,00.html>.

Parry, Martin, Nigel Arnell, Tony McMichael, Robert Nicholls, Pim Martens, Sari Kovats, Matthew Livermore, Cynthia Rosenzweig, Ana Iglesias et Gunther Fischer. 2001. « *Millions at Risk: Defining critical climate change threats and targets* », *Global Environmental Change*, (11): 181–183.

Penny, Christopher. 2005. *Greening the Security Council: Climate change as an emerging threat to international peace and security*. *Human Security and Climate Change Workshop*, Oslo.

Purvis, Nigel et Joshua Busby. 2004. *The Security Implications of Climate Change for the UN System*. ECSP Report, UNEP.

Rogers, Paul. 2004. « *Climate Change and Security* », *Climate Change and Development, IDS Bulletin*, 35(3), pp. 98–101.

Schipper, Lisa et Mark Pelling. 2006. « *Disaster Risk, Climate Change and International Development: Scope for, and challenges to, integration* », *Disasters*, 30(1): 19–38.

Sindico, Francesco. 2005. « *Ex-Post and Ex-Ante [Legal] Approaches to Climate Change Threats to the International Community* », *New Zealand Journal of Environmental Law*, 9: 209–238.

Sobel, A. 2006. *Political Economy and Global Affairs*. CQ Press.

The White House. 2006. *The National Security Strategy of the United States of America*.

The White House. 2006a. *US-EU Summit Declaration: Promoting Peace, Human Rights and Democracy Worldwide*.

The White House. 2006b. *The National Security Strategy of the United States of America*.

The White House. 2006c. *US-EU Summit Declaration: Promoting Peace, Human Rights and Democracy Worldwide*.

UNCTAD. *World Investment Report 2005: Transnational Corporations and the Internationalization of R&D*. New York and Geneva: United Nations.

United Nations Economic and Social Council. 2006. *Commission on Sustainable Development: Report on the Fourteenth Session* (22 avril 2005 et 1–12 mai 2006). *Official Records, 2006, Supplement No. 9. E/2006/29(SUPP)*. <<http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N06/377/66/PDF/N0637766.pdf?OpenElement>>.

U.S. Department of State. 2006. *Asia Pacific Partnership on Clean Development and Climate. Media note, May 1*. <<http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2006/65549.htm>>.

U.S. Department of State. 2006. *US–EU Summit Progress Report on the Economic Initiative*. <<http://www.state.gov/p/eur/rls/or/68145.htm>>.

U.S. Department of State. 2005. *US–EU Summit: Initiative to Enhance Transatlantic Economic Integration and Growth*. <<http://www.state.gov/p/eur/rls/fs/48342.htm>>.

UNFCCC. 2006. *Report of the Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties under the Kyoto Protocol on its First Session*. Bonn, 17–25 mai 2006. (FCCC/KP/AWG/2006/2, 18 July). <<http://unfccc.int/resource/docs/2006/awg1/eng/02.pdf>>.

Van Schaik, L. et C. Egenhofer. 2003. *Reform of the EU Institutions: Implications for the EU's performance in climate negotiations*. CEPS Policy Brief No. 40/September.

Vaughan, Scott. 2003. *Privatization, Trade Policy and the Question of Water*. Les séminaires de l'Iddri no.9. Paris: Institut de développement durable et des relations internationales.

Vogler, John. 2005. « *The European Contribution to Global Environmental Governance* », *International Affairs*, 81: 4, July 2005.

World Bank. 1994. *World Development Report 1994: Infrastructure for Development*. Washington : World Bank/Oxford University Press.

World Trade Organization. 2005. *Reclaiming Development in the WTO Doha Development Round* (présentation de l'Argentine, du Brésil, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Namibie, du Pakistan, des Philippines, de l'Afrique du Sud et du Venezuela au comité du commerce et du développement (*Trade and Development Committee*)). WT/COMTD/W/145, 1^{er} décembre 2005.

Young, Oran R. 2000. *The Structure of Arctic Cooperation: Solving Problems? Seizing Opportunities, préparé pour la Fourth Conference of Parliamentarians of the Arctic Region*, Rovaniemi, 27–29 août 2000.

Les changements climatiques sont l'un des plus grands défis de ce siècle. De plus en plus de signes indiquent que les répercussions des changements climatiques et que les activités humaines contribuent aux changements du climat et ils font ressortir la nécessité de poser des gestes. La communauté internationale se rend de plus en plus compte que l'atteinte d'un consensus et d'un engagement nécessaires à la prise de mesures requièrent de placer les changements climatiques dans un contexte de politique étrangère plus élargi.

Le but officiel de la politique étrangère occidentale est de procurer la stabilité et la sécurité qui sont à la base du bien-être humain, de la liberté et de la prospérité mondiales. Toutefois, dans le monde d'aujourd'hui qui est de plus en plus inter-relié, les instruments classiques de la diplomatie ne sont plus toujours utiles pour s'attaquer aux menaces mondiales. Les alliances et les procédures établies ont beaucoup de mal à être efficaces contre une menace telle que les changements climatiques, alors que la cause (les émissions de gaz à effet de serre) ne fait partie des ambitions d'aucune puissance « hostile ». Une nouvelle façon de concevoir la politique étrangère est nécessaire pour s'attaquer au défi des changements climatiques : une façon de penser qui tienne compte de l'engagement envers les changements climatiques non seulement dans la sphère de l'environnement, mais aussi à l'extérieur du domaine environnemental.

Cette étude examine des possibilités d'encadrement plus élargi du problème des changements climatiques dans plusieurs domaines de la politique étrangère du Ministère des Affaires étrangères du Danemark : la diplomatie et les relations internationales, la sécurité énergétique, la paix et la sécurité, le commerce et l'investissement, ainsi que la coopération au développement.

